

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1812 - 25 avril 2003 - prix : 1 €

**Ne les  
laissons pas  
toucher aux  
retraites des  
travailleurs**

**Éducation  
nationale  
en colère**

p. 7

**Le scandale  
des médicaments  
moins  
remboursés**

p. 4

**Régularisation  
de tous les  
sans-papiers !**

p. 16

**Irak**

**Un pays dévasté,  
livré au pillage impérialiste**

p. 8 et 9

M 06189 - 1812 - F: 1,00 €



# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ Médicaments moins remboursés
- Profits et corruption libérés pour le BTP
- p 5 ■ Retraites : le temps de la riposte
- Les fonctionnaires, des privilégiés ?
- P 6 ■ Foulard islamique et soumission des femmes
- p 12 ■ Les fabricants de jeux vidéo et Raffarin
- p 16 ■ Les sans-papiers

## Tribune

- p 6 ■ Tous en lutte pour nos retraites, l'emploi, les salaires et la Sécurité sociale

## Enseignement

- p 7 ■ Les grèves dans l'Education nationale

## Dans le monde

- p 8-9 ■ Irak  
Le proconsul américain face à la population  
Les marchés juteux de la reconstruction
- p 11 ■ Argentine : les travailleurs de Brukman expulsés
- Les méthodes de l'armée anglaise en Irlande du Nord

## Europe

- p 10 ■ Élargissement de l'Union européenne

## Dans les entreprises

- p 12-13 ■ La Poste : suppressions d'emplois programmées
- Moins de service public en milieu rural
- Economies à l'hôpital de Vénissieux
- p 14 ■ GIAT industries
- Boussac : réactions des salariés
- p 15 ■ Alstom-Saint-Nazaire : la lutte a payé
- Clermont-Ferrand : travailleurs en lutte

# Retenez votre week-end de la Pentecôte les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin à Presles (Val-d'Oise) C'EST LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Cette année, la fête de Lutte Ouvrière reprendra sa durée normale de trois jours que lui connaissent bien ceux qui sont déjà venus à ce rendez-vous annuel de fraternité et de détente, après l'intermède de 2002 où, du fait de la campagne électorale, nous l'avons limitée à une seule journée et avons allégé son programme artistique ainsi que le nombre d'animations, de stands, etc.

Dans le vaste parc où se tient la fête, des centaines de stands vont donc être installés pour proposer les spécialités culinaires de toutes les régions comme de nombreux pays, des jeux et des animations variées. Des expositions politiques et scientifiques, des débats, des librairies solliciteront les flâneurs et les curieux. Des spectacles gratuits sur les trois scènes se dérouleront en permanence et les cinémas, gratuits eux aussi, seront permanents.

La fête est aussi l'occasion, pour tous ceux qui le souhaitent, d'échanger les idées et de débattre, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière et de mieux connaître et comprendre ce que nous faisons. La

fête accueillera de nouveau cette année de nombreux groupes politiques (en particulier dans la « Cité politique »), dont les opinions sont parfois très différentes des nôtres. Car justement, le débat démocratique a toujours été une caractéristique de notre fête.

Enfin, notre camarade Arlette Laguiller fera une allocution sur la grande scène le samedi 7 juin vers 17 heures ainsi que les dimanche 8 et lundi 9 vers 15 heures.

A bientôt à tous !



Parmi les nombreux artistes qui seront parmi nous durant le week-end de la Pentecôte, ont d'ores et déjà annoncé leur participation :

- CharlElie Couture**
- Gilbert Laffaille**
- Chanson Plus Bifluorée**
- La Compagnie Jolie Môme**
- Bonga (rythmes africains)**
- Clarika (chansons)**

## Pour se rendre à la fête

Le plus simple est de s'y rendre en autocar, mais

### ATTENTION !

Le départ ne peut plus se faire au même lieu que les années passées. Il se fera désormais au **métro Saint-Denis Université** (terminus de la ligne 13). On peut donc venir jusque-là en métro (ou

en voiture), puis prendre l'une des navettes gratuites qui conduisent à l'entrée même de la fête.

Le train (payant), depuis la gare du Nord jusqu'à la gare de Presles, vous dépose à environ 900 mètres de la fête.

## Achetez maintenant votre carte d'entrée et faites des économies !

Achetée à l'avance, auprès de nos militants (ou en nous écrivant : Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18 - chèques à l'ordre de Lutte Ouvrière), la carte d'entrée coûte 8 euros et est valable les trois jours. Sur place, elle sera vendue

12 euros pour les trois jours.

Si vous achetez à l'avance des bons d'achat, vendus 8 euros, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 euros dans l'enceinte de la fête. Soit une économie de 20 %. A ne pas manquer !

## LUTTE OUVRIÈRE

*Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à:

**LUTTE OUVRIÈRE**  
**B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 22 avril 2003

# Ne laissons pas Chirac, Raffarin et Seillière TOUCHER AUX RETRAITES DES TRAVAILLEURS

■ Jeudi prochain le ministre des Affaires sociales, Fillon, doit présenter à la télévision le plan de « réforme » des systèmes de retraite mis au point par le gouvernement. Mais quand ces gens-là parlent de « réformes », c'est « régression » qu'il faut comprendre, car c'est d'un véritable attentat contre les retraites des travailleurs qu'il s'agit, et pas seulement de ceux de la fonction publique. Le gouvernement Balladur a décidé, il y a dix ans, de prolonger la durée minimum de cotisations pour percevoir une retraite à taux plein de deux ans et demi dans le privé. Aujourd'hui, le tandem Raffarin-Chirac veut, au nom d'une prétendue justice, faire la même chose dans le secteur public (ces gens-là considèrent parfaitement normal, en revanche, que les gros actionnaires accumulent des fortunes scandaleuses sur le dos des travailleurs). Mais en même temps, on commence à nous dire que 40 ans de cotisations, tout compte fait ce ne sera pas assez, et qu'il faudra ensuite encore reculer pour tous l'âge du départ à la retraite en fonction de l'allongement de l'espérance de vie. Le Medef, par la voix du baron Seillière, souhaite que l'âge de la retraite soit porté à 70 ans. Et le gouvernement est tout prêt à agir en ce sens.

Tout cela peut paraître délirant, dans un pays où depuis une vingtaine d'années le nombre de chômeurs n'a jamais été inférieur à deux millions, et où dans le secteur privé l'âge moyen de la cessation d'activité est en fait de 58 ans. Reculer l'âge du départ en retraite ne ferait que trans-

former des milliers de travailleurs âgés en chômeurs plutôt qu'en retraités, avec la baisse de niveau de vie que cela entraînerait automatiquement pour eux. Mais ce n'est pas cela qui gênera un patronat pour qui le chômage n'est pas une mauvaise chose, puisque la crainte de perdre son emploi pèse sur l'ensemble des travailleurs en activité.

Le montant des retraites, qui a déjà été largement amputé par la réforme des modes de calcul (augmentation du nombre d'années de référence, revalorisation des années passées en fonction de la hausse officielle du coût de la vie et non plus des salaires), risque de diminuer encore fortement. Et par rapport à cela, sans oser employer ouvertement l'expression « fonds de pension » qui a mauvaise presse, le gouvernement parle de plus en plus de la nécessité d'encourager « l'épargne privée », en se gardant bien de dire comment on peut épargner de quoi s'assurer une retraite décente quand on gagne le SMIC ou guère plus, et que ce type de retraite s'adresse donc aux revenus élevés.

Parallèlement à ce plan portant sur les retraites versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, d'autres menaces se précisent, sur les retraites complémentaires cette fois. L'accord entre confédérations syndicales et patronat permettant aux retraités de moins de 65 ans de toucher leur retraite complémentaire à taux plein expire en octobre prochain, et le Medef s'est clairement opposé à son

renouvellement.

Devant cette véritable offensive lancée par le gouvernement et le patronat, il est absolument nécessaire que le monde du travail fasse entendre sa colère et sa détermination. Toutes les confédérations syndicales se sont déclarées d'accord pour engager des actions de protestation, le premier mai et dans les semaines qui suivront, contre les projets de Raffarin. C'est peut-être seulement parce qu'elles ont été traitées par-dessus la jambe, par un gouvernement qui ne s'est même pas donné le mal de faire semblant de négocier avec elles. Mais quelles que soient les motivations des différentes confédérations, il est indispensable que ces actions soient massivement suivies par tous les travailleurs. Car s'il ne suffit évidemment pas d'une manifestation ou de quelques journées d'action pour faire reculer le gouvernement, leur réussite pourra donner confiance dans leur force à l'ensemble des travailleurs, et préparer aux plans des Chirac, Raffarin et Seillière la riposte qu'ils méritent.

Arlette LAGUILLER

## Prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

50 ans après la mort de Staline,  
15 ans après la Pérestroïka,  
11 ans après la disparition de l'URSS,

## OÙ VA LA RUSSIE ?

Vendredi 25 avril à 20 h 30

**Théâtre de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor

PARIS 5<sup>e</sup>

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 €

**Réunion publique avec ARLETTE LAGUILLER**

**STRASBOURG**

**Mercredi 14 mai à 20 heures**

**Palais des Congrès, place de Bordeaux**

## Médicaments moins remboursés

# LES PROFITS AVANT LA SANTÉ

En douce, durant le week-end de Pâques, le gouvernement a publié au *Journal Officiel* une liste de plus de 600 médicaments qui ne seront désormais remboursés qu'à 35 %, au lieu de 65 % jusqu'à présent. Certains d'entre eux, comme le Voltarène (anti-inflammatoire), le Zovirax (anti-herpès), le Vogalène (anti-nauséeux) ou le Zyrtec (anti-allergique), sont très connus et très souvent prescrits.

Pour justifier cette décision, il invoque le fait que ces médicaments auraient une « efficacité thérapeutique modérée ». Cette clas-

sification a surtout l'avantage de ne rien dire et de permettre au gouvernement toutes sortes de manipulations car, ou bien ces médicaments ne servent à rien, auquel cas il faut en interdire la fabrication et la vente, ou bien ils ont une utilité, et il faut les rembourser.

Les représentants des mutuelles ont immédiatement réagi à l'annonce de cette mesure, arguant du fait qu'elles vont faire les frais

des trois cents millions d'euros d'économies que le gouvernement en attend, et qu'elles devront se rattraper en augmentant leurs cotisations.

Une chose est sûre : au fil du temps, la liste des médicaments qui ne sont plus ou presque plus remboursés ne cesse de s'allonger. Tout cela au détriment des malades qui, s'ils n'ont pas une bonne mutuelle ou les moyens de payer, peuvent de moins en moins se soigner correctement.

En fait, les préoccupations du gouvernement n'ont rien à voir avec une logique de santé publique. Mettant une fois de plus en avant le prétendu « trou » de la Sécurité sociale, il nous dit qu'il faut revoir les dépenses à la baisse, et plus particulièrement celles concernant les médicaments, qui constituent l'un des gros postes budgétaires de la Sécurité sociale. Mais ce n'est pas à l'industrie pharmaceutique, qui bénéficie

pourtant d'une véritable rente grâce aux prescriptions et aux remboursements, qu'il demande des sacrifices, pas plus qu'il ne remet en cause les exonérations de charges accordées aux entreprises, qui contribuent pourtant largement au déficit de la Sécurité sociale.

Comme ses prédécesseurs, Raffarin a fait des choix : pour garantir la santé des profits des trusts pharmaceutiques comme de toutes les autres entreprises, il est prêt à rogner toujours plus sur le service public de santé, quitte à revenir des décennies en arrière.

Roger MEYNIER

## Le gouvernement et les marchés publics

# PROFITS ET CORRUPTION LIBÉRÉS POUR LES GÉANTS DU BTP

**Visiblement le gouvernement Raffarin a choisi de reprendre à son compte l'ancienne devise des gouvernements de la haute bourgeoisie affairiste du siècle dernier : « Bourgeois, enrichissez-vous ! ». Car le projet de réforme du Code des marchés publics que le gouvernement souhaite faire adopter n'y va pas de main morte.**

Depuis 2001, le seuil à partir duquel la procédure réglementée des appels d'offres était obligatoire était fixé à 90 000 euros. Sous prétexte des contraintes nouvelles résultant de l'ouverture des marchés publics à l'Europe, ce montant était déjà le double du seuil précédent. Aujourd'hui, concernant les adjudications de travaux publics, le gouvernement propose de passer le seuil à... 6,2 millions d'euros ! Compte-tenu du montant des marchés habituellement passés, cela revient pratiquement à supprimer cette procédure visant, en théorie, à permettre de faire jouer la concurrence entre les entreprises, et donc de faire baisser les prix et aussi de limiter la corruption opérée par ces mêmes entreprises en direction des « décideurs », chefs d'exécutifs locaux ou dirigeants d'entreprises publiques et hauts fonctionnaires.

Depuis la décentralisation initiée par la gauche en 1982, avec les pouvoirs de décision confiés aux maires, présidents de Conseils généraux et régionaux, les affaires de corruption, qui existaient déjà auparavant, se sont encore multipliées entre les entrepreneurs et les



élus. Car pour un pourboire versé à un maire, président de collectivité locale ou de société de HLM, ces entreprises peuvent réaliser des superprofits considérables, qui amortissent au centuple le montant des enveloppes concédées aux élus corrompus.

Pas mal d'élus se sont fait prendre pour ne pas avoir respecté les procédures. Quelques-uns ont été jugés, même si très peu ont été condamnés. Parmi les plus célèbres il y eut Carignon, l'ancien maire de Grenoble, qui avait concédé le marché de l'eau de sa ville à la Lyonnaise des Eaux, dont le PDG était l'actuel conseiller de Chirac Jérôme Monod. Cela avait entraîné une hausse des factures à payer par tous les habitants de la ville et de confortables bénéfices pour la Lyonnaise. Carignon fut condamné à passer plusieurs

années en prison pour les contreparties qu'il avait reçues. Le PDG de la Lyonnaise des Eaux, lui, ne fut même pas poursuivi. Furent touchés par cette tourmente, en y perdant au moins leur place, l'ex-maire de Lyon Michel Noir, l'ex-président du Conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud, qui avait mis en place un système de reversement pluri-partis (allant des partis de droite au PS et au PC) des commissions versées par les entreprises intervenant dans les marchés de la construction des lycées. Beaucoup d'autres furent inquiétés. Parmi les plus célèbres, Pasqua et Chirac, mais sans trop de dommages pour eux, jusqu'à aujourd'hui du moins.

Pour être équitable, il faut reconnaître que certains hauts fonctionnaires ont été aussi compromis dans de telles affai-

res. C'est dans tous les cas ce qui amena les différents gouvernements, au nom de la « transparence », à promulguer des textes visant au renforcement, sur le papier, des procédures contrôlant les marchés passés par l'État et ceux des collectivités locales ou des organismes publics ou semi-publics. Avec un succès relatif, tant l'entente entre les grandes entreprises pour imposer les prix les plus hauts et la corruption sont partie intégrante du système capitaliste.

C'est justement au moment où le gouvernement veut transférer encore plus de pouvoirs de décision et la gestion de sommes considérables aux dirigeants des collectivités locales qu'il veut faire sauter les quelques entraves existantes à tous les « arrangements » possibles.

Ce projet va aboutir

inmanquablement à un renchérissement important du montant des travaux, tant pour l'État que pour les différentes collectivités et organismes publics. Or déjà en 2000-2001, on avait noté un renchérissement moyen de 25 % du montant des offres faites par les entreprises pour les chantiers proposés. Les grandes entreprises du BTP avaient passé entre elles un pacte officieux.

Les bénéficiaires de cette modification des règles sont tellement ciblés que les représentants des moyennes entreprises du secteur des travaux et de la construction protestent avec force contre ce projet, qui va leur interdire l'accès aux marchés publics, disent-elles. Les seuls à se féliciter du projet gouvernemental sont la Fédération nationale des travaux publics et la Fédération française du bâtiment, les représentants des géants du secteur. Raffarin avait promis d'entendre et de prendre en compte les besoins de la « France d'en bas », en oubliant de préciser qu'il regardait le monde à l'envers.

Paul SOREL

Réunion publique  
de  
**Lutte Ouvrière**  
**METZ**

**Mercredi 7 mai**  
**à 20 heures**  
**Salon de l'hôtel**  
**Kyriad**  
**8, rue du Père-Potot**

# Retraites : Le temps de la riposte

## TOUS ENSEMBLE PARTICIPONS AUX MANIFESTATIONS

## ET AUX GRÈVES

**C'est l'ensemble de la population laborieuse, salariés, retraités, chômeurs, ceux qui ont les plus faibles moyens de vivre, qui se trouvent agressés par l'ensemble des mesures confirmées ces derniers jours, sur les retraites d'abord, mais aussi sur les plus élémentaires droits à se faire soigner. Cette avalanche d'annonces contre les conditions de vie de ceux qui sont en bas de l'échelle, mais qui produisent tout dans ce pays, montre que l'heure est à la riposte collective, la plus large et la plus déterminée.**

Sur les retraites, les deux ministres qui ont reçu successivement les dirigeants de toutes les confédérations syndicales, le ministre du Travail, Fillon et le ministre de la Fonction publique, Delevoye ont confirmé ce que leurs chefs de cabinets avaient transmis une semaine auparavant.

Pour la fonction publique, ils confirment les 40 ans de cotisation obligatoire en 2008 pour avoir droit à une pension complète, pour les fonctionnaires et assimilés, ce qui comprend les personnels des hôpitaux ; la baisse nette de leurs rémunérations de 2,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2004 par le biais d'une augmentation de 32 % de leur cotisation vieillesse ; une décote de 3 % par année manquante. Mais, en plus de tout cela, ces millions de salariés, comme les millions de retraités actuels, ont pu apprendre qu'ils seront spoliés d'une partie de leur retraite par le changement du mode de calcul de la revalorisation des pensions.

Ce changement, parallèle à celui qui a été mis en place discrètement par Balladur en 1993, qui fait que ce n'est pas l'évolution des salaires qui sert de référence mais la hausse

officielle des prix, va entraîner à lui seul, en quelques années, une baisse des retraites de 20 à 30 %.

Pour amortir le choc que pourrait avoir une riposte à ces attaques contre des salariés pas encore mis à la redresse sur les régimes de retraites, la seule mesure « d'apaisement » de la part du gouvernement a été d'en exclure « pour le moment » les salariés de la SNCF, de l'EDF et de la RATP. Après la réaction de décembre 1995 qui a été emmenée par les cheminots, après le désaveu exprimé par le personnel de l'EDF face au projet gouvernemental, le gouvernement a préféré manœuvrer et reculer le traitement de ces catégories de salariés. Mais leur sort est lié à celui des autres. Leur seule protection sera justement de refuser de se laisser endormir par cette façon de faire, cousue de fil blanc.

Quant aux salariés du privé, Fillon essaye de cacher sa volonté de remise en cause. Mais il n'y a aucun doute sur la façon dont ils vont être attaqués à leur tour. L'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein est affirmée comme prin-

cipe, une fois que le secteur public aura été amené à la régression commune des 40 ans de cotisation. Dès 2008, la durée de cotisation sera encore revue à l'augmentation, et ensuite automatiquement tous les cinq ans. De combien ? Le patronat vient de mettre les pieds dans le plat : pour lui, ce sera 42 ans d'entrée et ensuite rapidement 45 ans.

Le patronat exige même que cela soit inscrit dans la loi. De toute façon, il annonce qu'il l'imposera à la rentrée, avec la remise en cause du traitement des retraites complémentaires, dans lequel il est totalement maître du jeu face aux syndicats. Pour Seillière et ses amis, Sarkozy en tête, le frère de l'autre et responsable de la politique « sociale » du patronat, le temps de la retraite à 60 ans est fini. Il faut dans l'immédiat la retraite à 65 ans avec la baisse des cotisations

que paye encore le patronat. Pour garder les salariés anciens au travail ? Pas du tout ! Pour les confier, en tant que chômeurs, à la collectivité. Rappelons qu'aujourd'hui l'âge moyen de cessation d'activité est de 57 ans et demi.

Le patronat compromet ainsi les contorsions diplomatiques du gouvernement ? Sans doute, mais il s'en moque. Il sait ce qu'il veut, et il se croit tout permis, tant il méprise les travailleurs et se croit en position de force.

Il est urgent de riposter, car les conséquences de ces attaques se verront dans un avenir très proche. Elles visent à baisser les revenus du monde du travail et garantir des profits toujours plus insolents au patronat. Celui-ci non seulement n'aura pas un centime à payer, mais compte économiser des milliards de cotisations, comme il en économise en ce

moment en licenciant à tour de bras, par dizaines de milliers à travers tout le pays, afin de réduire le montant de ce qu'il paye à l'ensemble des travailleurs, même si cela se traduit par la détresse et la misère.

Les attaques ne se limitent pas aux retraites. Déjà est en marche la remise en cause des droits à se soigner voulue par le gouvernement pour aller, à la mode américaine, vers les assurances privées pour ceux qui voudront être soignés. L'annonce du non-remboursement d'un certain nombre de médicaments, au cours du week-end de Pâques, n'est autre qu'une mise en condition pour faire passer bien plus à la rentrée.

Le gouvernement et son maître le patronat profitent de chaque recul pour en préparer un autre. Les prétendues négociations sur ce point, non seulement n'ont aucun sens, mais sont en réalité une arme de démobilisation et de mensonges entre leurs mains pour organiser chaque nouveau recul. Le seul langage que ces gens-là peuvent comprendre est celui de la force, de la force collective immense que peut représenter le monde du travail mobilisé pour la défense de ses droits à une vie digne.

Les confédérations syndicales appellent à faire du 1<sup>er</sup> mai une protestation contre l'ensemble de ces attaques, et elles programment un certain nombre de journées de grève et de manifestations pendant le mois de mai. Les travailleurs, les retraités, les chômeurs, toutes les catégories de la population laborieuse ont intérêt à se saisir de chaque manifestation, de chaque grève pour en faire un succès et montrer publiquement leur volonté de ne pas se laisser faire. Lutte Ouvrière appelle chacun à se mobiliser et à participer à toutes ces initiatives pour en assurer partout le plus grand succès.

Paul SOREL



## Les fonctionnaires, des « privilégiés » ? Voire...

S'il est un poncif qui a été ressassé jusqu'à l'écoeurement, c'est bien celui concernant la situation dite « privilégiée » des fonctionnaires par rapport aux travailleurs du privé. Et c'est au nom de ces « privilèges » que le gouvernement s'apprête à sonner la charge contre le système de retraites du secteur public. Pourtant, à y regarder de plus près, ces « privilèges » sont beaucoup moins évidents qu'il n'y paraît. Et ce sont les chiffres officiels eux-mêmes qui le disent.

Bien sûr, tout le monde sait que là où les fonctionnaires doivent cotiser 37 années et demi pour bénéficier d'une retraite à taux plein, les travailleurs du privé, eux, doivent

cotiser 40 ans. Tout le monde sait aussi que la pension des fonctionnaires est calculée sur les six derniers mois, alors que celle des salariés du privé est basée sur les 20 meilleures années. Ces « privilèges » des fonctionnaires, les commentateurs intéressés n'ont cessé de les pointer du doigt.

Mais à y mieux regarder, cette présentation est largement tendancieuse, pour ne pas dire mensongère. Car le montant des retraites dépend de multiples facteurs, qui nuancent sérieusement le tableau. C'est en particulier – mais pas seulement – le cas des primes, souvent importantes dans la fonction publique, et qui ne sont pas intégrées dans le calcul des pensions.

En fait, le critère le plus objectif pour évaluer le montant d'une retraite est ce qu'en jargon technique, on appelle le taux de remplacement, c'est-à-dire le rapport entre la pension perçue par le travailleur et son dernier salaire, au moment du départ en retraite. Et de ce point de vue, les prétendus privilèges de la fonction publique sur le secteur privé apparaissent très relatifs.

D'après le Conseil d'orientation des retraites, un organisme on ne peut plus officiel, le taux de remplacement pour un salarié non cadre ayant une carrière complète est aujourd'hui en moyenne de 78 % dans le public, contre 81 % dans le privé. Pour un

cadre, le chiffre s'établit à 60 % dans le public ; dans le privé, il oscille entre 55 % et 73 % selon le profil plus ou moins ascendant de la carrière.

On est donc très loin des « privilèges » du public, puisque dix ans après les mesures Balladur, les taux de remplacement dans le secteur public continuent, à carrière équivalente, à être égaux, voire inférieurs, à ceux du privé ! Le rapport du COR de 2001 notait d'ailleurs que : « Aujourd'hui, malgré [la] diversité de règles, le rapport entre pension et dernier revenu d'activité (...) est très voisin pour les différentes catégories de salariés. Les écarts constatés entre pensions moyennes servies pour les régimes résultent en fait

de caractéristiques différentes des populations (niveaux de qualifications, caractéristiques moyennes de carrières) ».

Ce n'est que dans l'avenir, sous l'effet des mesures Balladur, que les taux de remplacement devraient baisser progressivement dans le secteur privé, et qu'un écart devrait apparaître en faveur du public.

Et de toute façon, comment oser parler de « privilèges » pour les uns ou pour les autres quand le montant de la pension des retraités est dans tous les cas bien inférieur au dernier salaire qui, lui-même, est déjà insuffisant pour l'immense majorité des salariés.

Jean RAYNARD

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

### TOUS EN LUTTE POUR NOS RETRAITES, MAIS AUSSI POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LA SÉCURITÉ SOCIALE !

Le projet gouvernemental pour soi-disant préserver un « haut niveau de retraite », est simple et cynique : travailler plus longtemps, pour cotiser plus longtemps, si on n'est pas mort avant ! Son annonce n'est pas une révélation, mais la confirmation d'une sévère attaque contre tous les travailleurs – à commencer par les plus jeunes qui devront payer plein pot dans l'avenir.

Cible immédiate, les « fonctionnaires ». D'ici 2008, ils se verront imposer les 40 annuités auxquelles les travailleurs du privé sont soumis depuis les mesures Balladur de 1993. Sinon, pas de retraite dite pleine. Et soit la vieille prof continue de tenir le coup, jusqu'à 65 ans, devant une classe de 35 joyeux drilles, soit elle tire sa révérence à 60 ans ou avant, avec une pénalisation sur sa retraite au prorata des années manquantes.

Ainsi serait respectée la sacro-sainte équité entre le public et le privé ! Voilà des mois qu'on nous intoxique avec ça. Des mois que les « fonctionnaires » sont montrés du doigt comme des privilégiés, rapports à l'appui de la Cour des comptes ou de la basse-cour des journalistes aux ordres. Les statistiques sérieuses montrent pourtant que les fonctionnaires ne sont pas logés à meilleure enseigne que les salariés du privé, ni pour l'âge de départ ni pour le montant de leur retraite. Mais tous les mensonges sont bons pour tenter de diviser les travailleurs et s'assurer la passivité du privé pendant qu'on étripé le public.

Même le gouvernement n'a jamais caché que le train de mesures contre le public en cache un autre, contre le privé ! Il arrive ! Immédiatement après les 40 ans pour tous, à partir de 2008, on nous annonce une durée de cotisation de 42 ans ou plus pour tous, sous prétexte d'allongement de l'espérance de vie !

Mesures au goût de fiel car elles arrivent sur fond de vagues ininterrompues de licenciements. Travailler plus longtemps ? Merci Raffarin ! Merci patrons ! Mais ceux de GIAT-Industrie, Metaleurop, Daewoo, Lu-Danone, et tant d'autres ne demandent que de travailler jusqu'à leur retraite, plutôt que d'être jetés à la rue à 40, 50 ou 55 ans !

En fait, la prétendue « réforme des retraites » vise à aider le patronat à mettre encore plus la main dans les caisses. Celles qui existent, où il puise

indirectement mais abondamment, mais aussi dans ces fonds de pensions ou d'épargne salariale qu'une partie de la classe ouvrière sera incitée à alimenter, à ses risques et périls, pour compenser la baisse des retraites par répartition. Des sommes colossales.

Politique de droite dure, diront certains ? C'est Rocard qui avait lancé le coup d'envoi par un « livre blanc » en 1991, contenant à la virgule près les « réformes » Balladur et Raffarin. De gauche et de droite en fait, c'est le même refrain sur la nécessaire « réforme des retraites », parce qu'on vivrait plus vieux. Rien que des mensonges. Car si les caisses de retraites se vident, c'est seulement à cause du chômage et des salaires de plus en plus bas.

A ce jour, Raffarin a préféré laisser de côté les « régimes spéciaux », c'est-à-dire les cheminots, les électriciens, etc., ceux qui ont fait ravalier son plan à Juppé en 95. Le gouvernement prie pour leur non-engagement dans la bagarre qui s'annonce. Il les ménage donc pour passer à l'offensive contre eux dans quelques mois !

Plus que jamais, une riposte générale de toute la classe ouvrière – public, privé, régimes spéciaux – est indispensable. Jusque-là, il faut bien le dire, les directions syndicales nous ont amusés, promenés dans les rues pour un p'tit tour le 1<sup>er</sup> février, un deuxième le 3 avril, et puis s'en vont ? Méfiance ! Ni les Marc Blondel ni les Bernard Thibaut et autres Jacques Chérèque ne se sont opposés à « négocié », c'est-à-dire à marchander sur notre dos. S'ils pleurent et haussent le ton aujourd'hui, c'est que le gouvernement ne leur laisse guère de miettes ! Preuve si besoin était que leur prétendue politique de concertation ne vaut pas un clou. Il n'y a que la riposte, tous ensemble, qui fera reculer le gouvernement. Et c'est possible. Cela dépend de nous tous de faire mieux même qu'en 1995. Pour cela, il faut se lancer. A l'appel des directions syndicales si possible, mais en sachant s'en passer si besoin.

**Editorial des bulletins d'entreprise l'Étincelle publiés par la Fraction du 21 avril 2003**

**Convergences Révolutionnaires n° 26** (mars-avril 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Un dossier sur les États-Unis en guerre contre l'Irak, contre les peuples, contre leur peuple.
- Des articles : la politique de l'impérialisme français au Moyen-Orient et en Côte-d'Ivoire ; les enjeux du congrès CGT ; la recrudescence du chômage ; les suppressions d'emplois à la SNCF, dans l'Éducation nationale et à Arcelor.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou  
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### FOULARD ISLAMIQUE ET SOUMISSION DES FEMMES

Lors du congrès de l'Union des organisations islamiques de France, de tendance plutôt intégriste, Sarkozy s'est prononcé contre le port du foulard sur les photos d'identité, ce qui lui a valu les huées de l'assistance... et sans doute l'approbation de millions d'électeurs, ce qui était sans doute le véritable but de cet exercice de démagogie.

Mais Sarkozy est hypocrite. Ce n'est pas principalement sur les photos d'identité que le foulard pose problème – sinon de rares fois à la police – c'est dans la vie quotidienne de nombre de femmes et de jeunes filles, dans les écoles mais pas seulement.

Officiellement, depuis près de quinze ans, la question du foulard islamique a été tranchée, du moins dans les écoles, par l'interdiction du « port d'insignes religieux de manière ostentatoire ». Comme le port « ostentatoire » d'un insigne quelconque relève d'un jugement particulièrement subjectif, cela ne résout rien ; et que dire du port de croix autour du cou, ou d'étoiles de David, et de bien d'autres insignes ?

Le vrai problème est que le port du voile, signe visible de la soumission des femmes à leur mari, leur père, leur frère ou aux hommes en général, fait depuis des années l'objet d'une campagne émanant d'organisations intégristes

présentes dans les milieux immigrés, pour imposer leur loi au sein de ceux-ci et notamment aux femmes. Le fait que nombre de femmes musulmanes, sous cette pression, soient d'accord pour porter le voile, et militent même pour, n'y change rien.

La question du port du voile n'est donc pas au fond une question de croyance religieuse, de laïcité ou non. S'y opposer est d'abord un combat, social et politique. Ne pas l'accepter, notamment en classe pour les enseignants, c'est appuyer les femmes qui, dans leur milieu familial et social, tentent de résister au machisme ambiant, dont on a d'ailleurs bien d'autres manifestations contre lesquelles se sont battues, par exemple, les femmes du collectif « Ni putes ni soumises ».

Et en faisant son petit numéro sur la photo d'identité, au moment même où sa politique aboutit à renforcer le poids des autorités religieuses les plus réactionnaires au sein de la population immigrée, Sarkozy ne fait sur ce point que persévérer dans l'hypocrisie ambiante des gouvernements, de gauche comme de droite d'ailleurs.

André VICTOR

### Sarkozy renforce l'emprise des religieux

Sarkozy s'est montré très satisfait de l'élection du Conseil français du culte musulman. Avec cette nouvelle institution, le ministre de l'Intérieur ne cache pas ses intentions d'avoir un « moyen de lutter contre l'islam des caves et des garages ».

L'idée de renforcer le contrôle de l'État sur la religion musulmane en créant une institution prétendument représentative n'est pas nouvelle puisqu'elle fut initiée en 1999 par Jospin et Chevènement. En reprenant et en finalisant ce projet, Sarkozy a d'ailleurs tout fait pour verrouiller les résultats du scrutin, afin qu'ils correspondent à ses attentes. D'abord, en désignant indépendamment du résultat des élections le recteur de la mosquée de Paris Dalil Boubaker, connu pour ses prises de position modérées, comme président de cette nouvelle institution, ensuite en réservant par avance 22 des 63 sièges du Conseil à des personnalités désignées avant les élections, enfin en appelant à voter non pas les quatre ou cinq millions de musulmans vivant dans ce pays, mais 4 000 grands électeurs désignés par les mosquées.

Cette structure dont les membres ont été élus pour deux ans sera donc l'interlocuteur des pouvoirs publics pour les problèmes touchant à ce culte comme la construction des mosquées, la formation des imams ou l'envoi d'aumôniers dans les prisons. Avec à la clé, des subventions publiques que se partageront les différentes composantes de ce Conseil, comme le font les autres organis-

mes dits représentatifs des religions reconnues par l'État, qu'elles soient catholique, protestante ou juive.

La création de ce Conseil a été l'occasion pour Sarkozy de se livrer à sa démagogie habituelle, selon laquelle il se préoccupe réellement des problèmes des habitants, notamment des populations immigrées des banlieues. Mais, ce n'est pas en apportant des fonds pour le logement et pour améliorer la vie sociale dans les banlieues qu'il le fait ; ce n'est pas non plus en donnant le droit de vote aux immigrés du Maghreb. C'est en offrant des postes à quelques notables, et pas n'importe lesquels, parmi les religieux.

Ce n'est là que traiter la religion musulmane à l'égal des autres religions. Peut-être, mais ce n'est pas reconnaître à la population immigrée des droits égaux au reste de la population, indépendamment de sa religion... ou de son athéisme.

En officialisant les instances religieuses comme seuls représentants habilités de la communauté musulmane, le gouvernement voudrait renforcer l'emprise des imams et autres dirigeants religieux sur l'ensemble des immigrés originaires des pays à dominante musulmane, qu'ils soient ou non pratiquants. La seule façon que trouve un Sarkozy, mais aussi un Chevènement, de s'occuper de la population d'origine immigrée, c'est d'essayer de se trouver, au sein de celle-ci, des relais aussi réactionnaires qu'eux-mêmes.

Roger MEYNIER

# Les grèves dans l'Éducation nationale

● En Seine-Saint-Denis,

## LE MOUVEMENT REPREND APRÈS LES VACANCES

Alors que les vacances scolaires se poursuivent dans la plupart des académies, où les mouvements de grève qui avaient commencé à se développer sont donc interrompus, le mardi 22 avril était le jour du retour des vacances dans les académies parisiennes.

Dans un noyau de collègues et de lycées de Seine-Saint-Denis, cela a été aussi celui du redémarrage de la grève. Selon l'assemblée générale du soir, les personnels de 38 établissements soit étaient déjà en grève, soit avaient décidé de s'y mettre d'ici le temps fort du jeudi 24 avril, appelé au niveau de toute l'académie de Créteil. Ce jour-là doit

avoir lieu une manifestation à Paris en direction du ministère de l'Éducation.

Le bilan établi à cette première AG de rentrée indiquait que la mobilisation était déjà plus importante qu'à la veille des vacances, où une trentaine d'établissements étaient en lutte, dont 22 en grève.

Fait nouveau, l'action concerne dorénavant des établissements de tout le département, et plus uniquement les environs de Saint-Denis. Des représentants d'autres établissements non encore dans l'action étaient venus aux nouvelles. Par ailleurs, sur la demande des grévistes, l'ensemble des syndicats de

l'académie de Créteil appellent à rejoindre les établissements engagés dans la grève reconductible.

Le mouvement a donc repris. Il est vrai qu'à l'occasion de séjours en province ou de la consultation de sites internet, les grévistes ont pu constater que ça bougeait ailleurs, et même, dans certaines régions, beaucoup plus, jusqu'à présent, que dans la région parisienne. Mais surtout, après les projets sur la décentralisation, les attaques contre les MI-SE et les employeurs, nous savons maintenant à quelle sauce le gouvernement veut cuisiner notre retraite.

## ● À la Réunion

L'ensemble des personnels de l'Éducation nationale (ouvriers, techniciens, infirmiers, conseillers d'orientation-psychologues, enseignants du primaire et du secondaire) de l'académie de la Réunion est en grève quasi totale et reconductible depuis le mardi 8 avril. La grève a démarré chez les ouvriers, techniciens, infirmiers, conseillers d'orientation-psychologues qui ont reçu du ministère la lettre leur annonçant, sans concertation préalable, leur affectation aux services régionaux dès janvier prochain.

Les techniciens et ouvriers du rectorat ont aussitôt pacifiquement occupé le bâtiment, jour et nuit, avant d'être expulsés le 10 avril par la police. Le mardi 15 avril, 20 000 manifestants (ce qui est exceptionnel pour Saint-Denis, 150 000 habitants) ont défilé à Saint-Denis pour protester contre les attaques gouvernementales envers la fonction publique en général et l'Éducation nationale en particulier. Les enseignants du secondaire puis du primaire sont entrés dans le mouvement, avec un taux de grévistes de l'ordre de 85 %.

En se mettant en grève, ils refusent une décentralisation à la hussarde, où l'on voit le gouvernement et ses auxiliaires (Conseil d'État et Cour des comptes) adopter la stratégie militaire américaine – foncer dans le tas le plus vite possible sans se soucier du chaos provoqué. Ils s'opposent à toutes les mesures plus ou moins discrè-



Affrontements entre manifestants et gendarmes devant la préfecture à Saint-Denis de la Réunion.

tes dégradant les conditions de l'enseignement (suppression des MI-SE, suppressions de postes d'enseignement, augmentation de la charge de travail des stagiaires d'IUFM...) et affirment aussi leur rejet du projet de dégradation des retraites (âge, annuités, pouvoir d'achat).

Le mouvement rencontre la sympathie de beaucoup de Réunionnais, même parmi ceux (parents d'élèves et élèves) qui sont gênés par la fermeture des écoles.

Il est organisé par une quadruple coordination (Nord, Ouest, Sud et Est) aux réunions quotidiennes. Les jeunes enseignants, pour la plupart non syndiqués, qui animent ces coordinations font preuve de dévouement et d'efficacité, à côté d'une intersyndicale au fonctionnement plus opaque et nettement moins actif.

On ne peut pas dire par exemple que la principale fédération enseignante, la FSU, mobilise toutes ses forces et

organise de manière dynamique la solidarité entre les différentes académies. Loin s'en faut.

Si les médias locaux de la Réunion ont bien été obligés de couvrir – souvent de manière partielle – le mouvement, les médias métropolitains, eux (TV, radios, journaux), l'ont pratiquement ignoré.

Les grévistes de la Réunion doivent compter sur leur propre détermination et sur l'entrée dans le mouvement de grève de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale dans la France entière pour obliger le gouvernement à reculer.

La grève à la Réunion était reconduite pour le mardi 22 avril, date à laquelle les académies de Bordeaux, Paris, Créteil et Versailles rentraient de congé, et une manifestation massive s'organisait pour le mercredi 23 à Saint-Pierre, la sous-préfecture du sud de la Réunion.

## Décentralisation LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Derrière le transfert aux régions et aux départements de 110 000 travailleurs de l'Éducation nationale, se profile leur disparition pure et simple des établissements scolaires. C'est cette évidence qui met en grève depuis des semaines un nombre croissant de collègues, de lycées et d'écoles, toutes catégories de personnels confondus, et leur assure un

que les collectivités en question, échaudées par l'expérience de tous les établissements vétustes dont l'État s'était débarrassé sur elles, ont fait savoir qu'elles ne demandaient rien à personne, et surtout pas d'hériter de la gestion d'un personnel supplémentaire. Elles n'auront donc probablement rien de plus pressé que de se débarrasser du far-



peu partout le soutien des parents d'élèves.

Les assistantes sociales scolaires, par exemple, passeraient sous la coupe des départements. Mais alors rien n'obligera plus ceux-ci à les employer dans les établissements d'enseignement. Beaucoup de ces départements, les plus pauvres, manquent déjà cruellement de personnel dans leurs propres services sociaux. Ils pourraient se mettre à boucher les trous en dégarnissant le secteur scolaire. On risque de voir se généraliser la situation qui existe aujourd'hui dans un certain nombre de collèges et de lycées, où le poste d'assistante sociale n'est pas pourvu. Les élèves sont alors priés de s'adresser à l'assistante sociale de leur quartier, elle-même déjà surchargée, ce qui n'a rien à voir avec la possibilité de rencontrer toute l'année dans son établissement une personne qui peut aider à résoudre ses difficultés. De même, les agents assurant l'entretien et la cantine, les TOS, seraient transférés aux départements pour les collèges et aux régions pour les lycées.

Ferry, le ministre de l'Éducation nationale, ne se prive pas de dire qu'il ne fait qu'appliquer les recommandations du socialiste Pierre Mauroy. Après s'être débarrassé en 1983 de la construction et de l'entretien des bâtiments scolaires, celui-ci préconisait, dans un rapport rédigé en 2000, de continuer avec les personnels : « La logique implique maintenant que les 95 000 personnes affectées aux tâches d'entretien et de maintenance soient mises à la disposition des collectivités territoriales », disait-il. Sauf

deau en sous-traitant cantine, ménage et entretien à des sociétés privées, comme elles le font dans bien d'autres domaines. Ce serait la fin de tout le personnel de service attaché à l'établissement, connaissant enseignants et élèves souvent depuis des années, au profit d'entreprises choisies avec comme seul critère leur coût minimum.

Les conseillers d'orientation-psychologues, eux, tomberaient dans le giron des régions. Ferry, dans une récente interview au *Monde*, a précisé à quoi ils pourraient bien leur servir : « Des missions en liaison avec la formation professionnelle, déjà pilotée par les régions ». Plus de conseiller donc dans les établissements scolaires. Lycéens et collégiens seraient laissés à eux-mêmes pour démêler l'imbricatio des différentes filières. Enfin, les médecins scolaires rejoindraient les départements, qui sauraient bien les utiliser, dans les centres de PMI par exemple, ou à travailler sur les dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, dont ces départements ont hérité sans avoir pour autant plus de personnel. Pour ce qui est des bilans médicaux à l'école, Darcos, l'adjoint de Ferry, n'a-t-il pas précisé qu'ils pourraient être effectués par des médecins de ville, voire des étudiants en médecine ?

C'est ce scénario catastrophe que refusent enseignants et parents d'élèves. Comme ils le criaient dans des manifestations : « Des assistantes sociales, on en a besoin. Des TOS, on en a besoin ! Des ministres, beaucoup moins ! Et Raffarin, encore moins ! »

Daniel MESCLA

Irak

# LE PROCONSUL AMÉRICAIN FACE À LA POPULATION IRAKIENNE

Pour son entrée à Bagdad, un mois jour pour jour après le début de l'invasion, le proconsul de Bush, Jay Garner, a tenu à se faire filmer en train de visiter un hôpital, une centrale électrique et l'usine de traitement des eaux de la capitale. Le fait que cet ex-général américain, lié à l'industrie d'armement et au lobby israélien, essaie ainsi de faire oublier que sa véritable tâche est de présider à la mise en coupe réglée du pays, ne surprendra personne. Mais on peut douter que ces gestes médiatiques fassent oublier à la population de Bagdad ce qu'elle subit, elle qui reste privée d'électricité et, pour beaucoup, d'eau potable, et qui en plus s'est vu imposer un couvre-feu « de la dernière prière du soir à la première prière du matin », selon les termes quasi-coloniaux de la proclamation des autorités américaines.

Malgré leurs discours sur l'aide humanitaire, il est manifeste que les occupants se moquent du sort de la population pour laquelle ils n'avaient prévu que des bombes et des missiles. Quoi de plus significatif à cet égard que les efforts déployés par les troupes américaines pour protéger le ministère du pétrole contre d'éventuels pillards, alors que des hôpitaux déjà dévastés par les bombardements étaient laissés sans aucune protection ?

Il en va de même pour la remise en état des infrastructures. A en croire le directeur de la centrale électrique de Durah, cité par un quotidien anglais, cette usine, qui pourvoyait à un tiers des besoins de la capitale, ne peut pas redémarrer faute de pouvoir communiquer avec Kirkouk d'où vient le gaz dont elle a besoin. Or, ce sont les forces d'occupation qui ont le monopole des moyens de communication. Quant à l'alimentation en eau potable de la ville, le même quotidien rapporte qu'elle est bloquée par le manque de pièces de rechange. Or, 22 millions de dollars de pièces destinées aux usines de traitement d'eau restent bloquées sous prétexte qu'elles pourraient avoir un usage militaire, et tant pis si cela expose la population aux risques d'épidémie !

Mais surtout, qui peut croire à la ligne officielle de Washington selon laquelle tous les pouvoirs seront remis à une administration irakienne dans les trois mois, permettant ainsi le départ des troupes ? Garner lui-même a tenu à préciser à la presse : « Je ne peux pas me fixer un délai strict de 90 jours. Nous resterons ici le temps qu'il



faudra. Nous leur remettons les rênes de secteurs du gouvernement, non selon un calendrier mais quand ils seront prêts à l'accepter ». Car il ne suffit pas de remettre en service les anciens tortionnaires de Saddam sous la protection des tanks américains, encore faut-il qu'ils soient capables de maintenir l'ordre dont l'impérialisme a besoin dans le pays.

Qui plus est, le *New York Times* n'a-t-il pas publié une fuite du Pentagone, selon laquelle celui-ci entendait conserver quatre bases militaires en Irak ? La Maison-Blanche a bien précisé qu'elle ne demandait rien de plus qu'un « droit d'accès » à quatre bases aériennes. Mais ces nuances diplomatiques mises à part, il est clair que l'impérialisme américain entend faire de l'Irak une base avancée de son appareil militaro-politique au Moyen-Orient, en même temps qu'une chasse gardée pour ses trusts.

Cette perspective semble susciter l'hostilité d'une fraction au moins de la population irakienne. On a pu la voir s'exprimer, par exemple, lors de manifestations contre des politiciens qui tentaient de s'emparer des pouvoirs locaux au nom de l'ordre créé par les occupants (même si ce n'était pas toujours avec l'accord de ceux-ci), ou encore contre la conférence organisée par les États-Unis à Nassiriya au début du mois. Quant au pèlerinage chiite de Kerbela, qui a attiré des centaines de milliers de participants, il a retenti de slogans antiaméricains. Mais là, il est vrai, c'est la hiérarchie religieuse qui semble avoir donné le ton.

Car pour l'instant, il semble que les forces politiques qui se mettent le plus en avant soient surtout issues de la hiérarchie musulmane, chiite en particulier, qui a profité de son omniprésence dans la société irakienne pour s'engouffrer dans le vide étatique créé par la chute de Saddam. Dans certaines villes

frontalières de l'Iran, à Kut par exemple, ces forces se sont même emparées du pouvoir en s'appuyant sur des milices armées formées en Iran à l'époque de la dictature.

Pour autant que ces forces réactionnaires soient capables de contenir l'énergie de la population, elles seraient prêtes à devenir des partenaires de l'impérialisme, si celui-ci les accepte. Car elles sont elles-mêmes divisées en factions rivales qui s'opposent déjà en se

livrant à une surenchère démagogique sur le terrain de l'anti-américanisme, ce qui fait d'autant moins l'affaire de Bush que les hommes de confiance qu'il comptait pousser vers le pouvoir, ceux du Conseil National Irakien du banquier véreux Chalabi, semblent avoir réussi à faire l'unanimité contre eux. Autant dire que la consolidation d'un régime à la fois dévoué aux intérêts de l'impérialisme et capable de les imposer à la population est loin d'être à l'ordre du jour.

Cela dit, si ces factions religieuses réactionnaires semblent, pour l'instant, dominer le mouvement d'opposition à l'occupation anglo-américaine, cela ne veut pas dire nécessairement qu'elles sont les seules forces politiques sur le terrain. Ainsi, le 20 avril, une dépêche de l'agence Reuters annonçait la parution du premier journal public d'opposition à Bagdad et ce n'était pas un journal intégriste mais l'organe du Parti Communiste Irakien.

Le passé du Parti Commu-

niste Irakien est lourd. En particulier, sa politique d'abandon des intérêts du prolétariat irakien au nom du nationalisme a contribué à désarmer celui-ci face à la montée de la dictature de Saddam Hussein. Ce parti ne pourra pas offrir de perspective aux masses irakiennes s'il persiste dans sa politique passée. Mais sa réapparition indique au moins que certaines traditions politiques du prolétariat irakien sont sans doute toujours vivantes, malgré la répression terrible du régime du Baas et les décennies de dictature. Face aux menées réactionnaires des intégristes, il n'y a que de ce côté que puisse s'ouvrir une perspective d'avenir pour la population pauvre d'Irak face à ses exploiters locaux et à l'impérialisme : celle d'une alliance de tous les exploités à l'échelle de l'ensemble du Moyen-Orient sur la base de leurs seuls intérêts communs, c'est-à-dire leurs intérêts de classe.

François ROULEAU



AFP

## Les « libérateurs » esclavagistes

A défaut d'avoir obtenu de son complice Bush les juteux contrats de reconstruction qu'il escomptait pour les entreprises britanniques, Blair a entrepris de faire de la zone d'occupation anglaise, au sud-est de l'Irak, un paradis pour exploiters.

C'est ainsi qu'à Oum Qasr, les autorités militaires britanniques ont fixé les salaires des ouvriers employés à la reconstruction de ce port à 22 dollars par mois pour un contremaître, 15 dollars pour un ouvrier quali-

fié et 10 dollars pour un manœuvre – soit, pour ce dernier, l'équivalent d'environ un paquet de cigarettes par jour ! Evidemment, avec des salaires aussi bas, même les modestes contrats de sous-traitance auxquels en sont réduites les entreprises anglaises ont toutes les chances de représenter un véritable pactole.

Mais selon certains correspondants de presse, les candidats à l'embauche ne se bousculent pas. La suprématie en

technologie et en armement des forces anglo-américaines a sans doute suffi à faire tomber la dictature, mais de là à annihiler la dignité d'un peuple, c'est autre chose. Si la population irakienne dans son ensemble n'a pas tressé de couronnes de lauriers aux envahisseurs, on voit mal pourquoi les travailleurs irakiens se montreraient plus enthousiastes à la perspective de se faire traiter ainsi en esclaves. Et on les comprend !

La reconstruction

# UN MARCHÉ JUTEUX POUR LES ENTREPRISES AMÉRICAINES

SCÈNES DE PILLAGE  
EN IRAK :



La « reconstruction » de l'Irak offre un marché évalué pour l'instant à au moins 100 milliards de dollars, à raison de 20 milliards par an. Avant même que les combats ne cessent, les États-Unis ont montré qu'ils entendaient garder la part du lion pour les entreprises américaines, et la venue de Jay Garner, soi-disant pour assurer la reconstruction politique du pays, est aussi symbolique du fait que les Américains entendent exercer leur contrôle direct.

La firme Bechtel, la plus importante entreprise de travaux publics américaine, s'est ainsi vu attribuer un marché de 680 millions de dollars, sur les 2,5 milliards actuellement votés par le Congrès. L'USaid (l'agence américaine pour le développement international qui, sous prétexte d'aide, est la seule à distribuer les marchés) justifie le choix des entreprises américaines par la législation des États-Unis, qui lui interdit de passer des contrats avec des entreprises étrangères, et celui de Bechtel par le fait que c'est une entreprise importante ayant déjà travaillé en Irak. En réalité, après qu'une filiale d'Halliburton – le groupe dirigé par Dick Cheney avant son accession à la vice-

présidence – se fut vu attribuer le contrat d'extinction et de remise en état des puits de pétrole, le choix de Bechtel montre que des dirigeants américains favorisent les entreprises qui leur sont proches. Bechtel a versé, ces trois dernières années, 1,3 million de dollars à différents candidats, en majorité républicains ; parmi ses administrateurs se trouvait George

Schultz, devenu par la suite secrétaire d'État de Reagan, et son président actuel a été nommé par Bush membre du Conseil de l'exportation. Tout un programme !

Ces attributions de marchés ne se font pas sans grincements de dents, y compris aux États-Unis, où il est reproché à Bush de ne pas procéder à des appels d'offres et de privilégier les

capitalistes amis du camp républicain au détriment des autres. A cela s'ajoutent les récriminations des gouvernements des pays membres de la coalition, surtout la Grande-Bretagne qui, tout en ayant participé à la guerre aux côtés des Américains, voit les gros marchés lui passer sous le nez. Ainsi, alors que les troupes britanniques se battaient encore pour la prise du port d'Oum Qasr, la société américaine SSA (Stevedoring Services of America) décrochait un contrat de 4,8 millions de dollars pour l'administration portuaire de la ville.

Quant aux autres pays, tels la France, la Russie ou l'Allemagne qui multiplient actuellement les appels du pied au gouvernement américain et insistent pour que l'ONU contrôle la reconstruction de l'Irak afin de pouvoir obtenir leur part du gâteau, ils risquent de se voir totalement évincés de cette course au profit. Déjà, en 1991, alors qu'ils suivaient les États-Unis dans la guerre du Golfe,

ces derniers avaient raflé environ 85 % des marchés dans la reconstruction du Koweït, ne laissant à leurs alliés que des miettes à se partager.

Si la « reconstruction » de l'Irak va être prétexte à des affaires juteuses pour les entreprises américaines, et plus spécialement celles proches du Parti Républicain et de George Bush, elle ne profitera en rien au peuple irakien. L'objectif essentiel de la reconstruction n'est nullement de remettre sur pied les habitations, les écoles, les hôpitaux, les réseaux d'assainissement de l'eau, etc., tout ce qui est utile à la population et qui a été détruit par cette guerre. Il est surtout de remettre en état les ports, les oléoducs, les infrastructures indispensables aux entreprises des pays impérialistes pour faire main basse sur le pétrole irakien ; pas de reconstruire un pays qu'ils n'ont cessé de dévaster depuis douze ans, avant de le bombarder massivement.

Marianne LAMIRAL

Des Irakiens fouillent dans une décharge à Oum Qasr.



## LES INDIGNATIONS CALCULÉES DE CHIRAC

Lors de la réunion des quinze chefs d'État ou de gouvernement à Athènes, Chirac a fait entendre son « indignation » à propos de ce qui se passe en Irak, dénonçant les « véritables crimes contre l'humanité » qui s'y commettent, les qualifiant de « désastre pour l'humanité ».

Chirac s'en prenait-il à la guerre qui se mène depuis un mois, avec ses dizaines et même plus vraisemblablement ses centaines de milliers de morts sous les bombardements massifs ? Dénonçait-il la terreur exercée

contre tout un peuple par des puissances impérialistes, la détresse dans laquelle les guerres successives et l'embargo l'ont plongé ? Faisait-il référence aux blessés, aux enfants, aux personnes âgées qui meurent par milliers faute de soins, de médicaments, de nourriture ou tout simplement d'eau potable ? Non, sur ces massacres de la population irakienne qui continuent à se perpétrer, Chirac n'a semble-t-il rien à dire. Ce qui suscite son indignation, en revanche, ce sont les pillards qui s'en sont pris aux musées de Bag-

dad et de Mossoul.

Certes, il est désolant de voir une partie des trésors de ces musées, témoignages du riche passé de cette région du globe qui vit le début de la civilisation et l'apparition de l'écriture, disparaître ainsi pour être vendus à la sauvette sur les marchés en échange de nourriture, ou plus vraisemblablement passer entre les mains de trafiquants d'objets d'art prêts à tout pour satisfaire leurs riches clients. Mais face à toutes ces vies brisées, à un pays en ruines où les gens manquent

de tout, les indignations de Chirac semblent déplacées.

Sans parler du pillage des ressources d'un pays que les grandes puissances, les États-Unis en tête, s'approprient à commettre, il serait bon aussi de se rappeler l'origine des antiquités que possèdent des grands musées occidentaux : elles proviennent du pillage de la Grèce, de l'Égypte ou même... de la Mésopotamie, l'Irak actuel : en 1842, Paul Botta, alors consul de France à Mossoul, expédia à Paris ce qu'il pouvait trouver,

depuis les tablettes qui témoignent du début de l'écriture jusqu'à des pans entiers d'un palais avec ses sculptures géantes, commençant à alimenter le fonds d'antiquité mésopotamienne du musée du Louvre. Ses collègues anglais faisaient de même, à plus grande échelle, pour alimenter le fonds bien fourni du British Museum de Londres.

En matière de pillage, les pays impérialistes n'ont de leçon de morale à donner à personne.

M.L.

# Élargissement de l'Union européenne

## DIX NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES EN POSITION DE SUBORDONNÉS

Mercredi 16 avril a été signé, à Athènes, le traité élargissant l'Union européenne à dix nouveaux États membres. « L'Europe des Quinze » devient donc celle des « Vingt-Cinq » en intégrant, outre les îles méditerranéennes de Malte et de Chypre (en fait sa seule partie grecque), ce que l'on appelait récemment encore des « pays de l'Est » : la Slovaquie (une république de l'ex-Yougoslavie) ; quatre anciennes « Démocraties populaires » (Hongrie, Pologne, Slovaquie et République tchèque) ; enfin l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, qui avaient été les trois républiques baltes de l'Union soviétique.

Tous ces pays ont demandé à adhérer à l'Union européenne après la « chute du mur de Berlin » en 1989, voire après la disparition de l'Union soviétique, fin 1991. Et, durant cette douzaine d'années, les dirigeants des institutions européennes leur ont imposé des conditions d'adhésion draconiennes, surtout en matière sociale et économique. En cela, il est vrai, les autorités d'Europe de l'Ouest ne faisaient qu'ajouter leur pression à celle que la pénétration du capital occidental exerçait de plus en plus sur ces pays et leurs sociétés.

### Les grands groupes occidentaux font leur marché

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, leurs populations ont été privées de la plupart des protections sociales dont elles disposaient auparavant. Le chômage, qu'elles ne connaissaient plus guère, est redevenu une réalité dramatique pour de nombreux travailleurs, tandis que trusts et grands groupes ouest-européens ou nord-américains faisaient main basse sur les entreprises de ces pays. Cela, le plus souvent en les « restructurant », c'est-à-dire en licenciant une partie du personnel.

En Hongrie par exemple, 72,5 % de l'industrie se trouvent maintenant aux mains des capitaux occidentaux, qui contrôlent ainsi 88,6 % des exportations du pays. Rien que dans le domaine de la recherche, les principales sociétés « hongroises » sont désormais Audi, IBM, Compaq, Siemens, Nokia. Quant à l'industrie pharmaceutique hongroise, qui fournissait jadis en médicaments tout le Comecon (un Marché commun à l'Europe de l'Est et à l'URSS), elle est, depuis, largement dominée par des groupes comme le laboratoire français Synthelabo. Même chose

dans le secteur bancaire, dans celui de l'agro-alimentaire ou encore dans ceux de l'automobile et des transports. À quelques variantes près, on retrouve la même situation des pays Baltes à la Slovaquie...

### Les petits agriculteurs de l'Est condamnés à disparaître

À cela s'est ajouté, pour plusieurs de ces pays qui ont encore une paysannerie nombreuse, la politique de l'Union européenne qui les a obligés à s'ouvrir aux importations agro-alimentaires et agricoles ouest-européennes, tout en fermant ses portes à leur propre production agricole.

Dans le cas de la Pologne, où un quart de la population vit de la terre, des millions d'exploitations agricoles sont ainsi promises à la mort. Jusqu'aux dernières négociations, l'Union européenne a posé comme condition absolue à l'adhésion de ces pays qu'ils cessent de soutenir, même un peu, leurs agriculteurs dont la plupart peinent à survivre sur de petits lopins et ne pèsent guère face aux géants de l'agriculture capitaliste occidentale, subventionnés à une tout autre échelle par la fameuse politique agricole commune (PAC).

### Et demain, dans « l'Europe des Vingt-Cinq » ?

En fait, « l'événement historique » que serait le traité d'Athènes ne fait qu'entériner le passage, déjà accompli, de ces pays sous la coupe des grandes puissances.

Lors de la session d'avril du Parlement européen à Strasbourg, un rapport général sur le sujet (le rapport Brok, voir ci-contre) a été présenté aux députés européens. Il y était prétendu « que l'égalité de tous les États membres (anciens et nouveaux de l'Union européenne) a valeur de principe ». Dans la pratique, c'était déjà une fiction dans une Europe des Quinze dominée par les trois principales puissances impérialistes du continent – l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France. Pour les dix nouveaux États, la fiction se transforme en mensonge éhonté.

Les capitaux auront encore plus de facilité à circuler dans l'Europe élargie, mais pas les travailleurs des pays nouvellement admis. En effet le traité

leur interdit de pouvoir librement s'établir parmi les Quinze, et cela pendant plusieurs années. Pour les paysans de ces dix pays, là encore la règle est l'inégalité : même ceux qui survivront devront attendre des années avant d'avoir droit au même barème de subventions que ceux d'Europe de l'Ouest au titre de la PAC. Et puis, s'il abaisse – un peu – les barrières entre les Quinze et les nouveaux États membres, ce prétendu élargissement de l'Europe va élever d'autres barrières dont pâtiront les peuples d'Europe centrale et orientale. D'ores et déjà les frontières orientales de

la future Europe élargie se hérissent de nouveaux barbelés qui, en Pologne, en Hongrie, en Slovaquie, en Slovaquie, dans les pays baltes, voire à Chypre, vont rendre plus difficiles les liens entre des populations et des familles vivant de part et d'autre de ces frontières.

L'unification du continent européen est nécessaire, et depuis longtemps, pour ses peuples qui ont payé son morcellement de deux guerres mondiales et de dizaines de millions de morts en un siècle. Mais « l'élargissement » de l'Union européenne n'est qu'un piètre succédané d'unification. Ce

n'en est aussi qu'une version bancale, inégalitaire et socialement injuste, car placée tout entière sous la loi du profit capitaliste et des puissances impérialistes.

Et le résultat du référendum sur l'adhésion qui vient d'avoir lieu en Hongrie montre que nombre d'habitants des pays qui vont rejoindre l'Union européenne n'en attendent pas grand-chose, en tout cas pas au point d'être allés voter. S'il y a eu 83 % de « oui », l'abstention a été massive, puisque de plus de moitié.

Pierre LAFFITTE

Sur cette question de l'élargissement de l'Europe, thème principal de la session de début avril du Parlement européen à Strasbourg, voici les explications de vote des députées européennes de Lutte Ouvrière.

## À propos du rapport Brok sur l'élargissement

Explication de vote d'Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, le 9 avril 2004.

Bien que l'unique question posée aux députés concerne « l'avis conforme sur la demande » d'adhésion de dix nouveaux pays à l'Union européenne, on demande au Parlement d'avaliser par la même occasion le contenu du projet de traité qui en décide.

Étant pour l'unification de l'ensemble du continent et la suppression des frontières qui le morcellent, nous sommes évidemment pour le droit de ces pays d'adhérer à l'Union européenne, si tel est le choix de leurs peuples. Nous sommes, en revanche, tout à fait

opposées à l'esprit comme à la lettre du projet de traité que les institutions européennes veulent leur imposer.

Sur le fond, ce traité officialise en fait l'inégalité entre la partie riche de l'Europe et sa partie pauvre. Le mot « intégration » couvre des rapports de domination entre l'Europe impérialiste qui considère les pays nouvellement adhérents, et notamment l'Est européen, comme des chasses gardées pour leurs groupes financiers et industriels.

Sur la forme, ce traité est imposé aux pays nouvellement adhérents par le chantage, ne leur laissant le choix que de l'accepter en l'état ou rester en dehors.

Dans le domaine budgétaire comme dans le domaine politique, le traité établit une Europe à deux vitesses où certains seront « plus égaux que d'autres ». Détail qui en dit long : pendant que les capitaux d'Occident ont, dès à présent, toute liberté de s'investir dans les pays nouvellement intégrés, les travailleurs de ces pays n'auront pas la liberté de s'installer dans l'Union européenne pendant toute une période transitoire.

En conséquence, nous avons voté contre le rapport Brok justifiant le traité et nous nous sommes abstenues sur les rapports pays par pays.

## Les conditions imposées à la Pologne

Explication de vote d'Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil, le 9 avril 2003, à propos de la « Recommandation Gawronski », sur laquelle elles se sont abstenues.

Nous sommes pour le droit de la Pologne, comme de tous les autres pays candidats, à adhérer à l'Union européenne. Mais les conditions imposées à ce pays illustrent le caractère inégal du traité qui officialise son intégration.

La Pologne, par exemple, n'aura pas droit aux mêmes subventions agricoles que les pays de l'actuelle Union euro-

péenne, alors pourtant que les paysans constituent une bonne partie de la population. Mais les institutions européennes préfèrent subventionner l'agriculture capitaliste d'Occident, pour qu'elle fasse du profit, plutôt que d'aider les paysans pauvres des pays de l'Est à vivre de leur travail.

En outre, malgré des jongleries juridiques, les travailleurs polonais devront attendre sept ans pour pouvoir venir travailler dans l'Union européenne.

Il est par ailleurs inadmissible que cette Union européenne, si intransigeante pour

imposer des sacrifices aux classes laborieuses de ce pays, soit toute disposée à faire des concessions à l'Eglise polonaise. Non seulement l'Union européenne accepte l'interdiction de l'interruption volontaire de grossesse, restreignant la liberté des femmes, mais, pire, elle interdit par avance à la législation communautaire d'amender dans ce domaine la législation polonaise en laissant les femmes en Pologne seules sous la coupe d'une Église particulièrement réactionnaire !

## Argentine

# LES TRAVAILLEURS DE BRUKMAN EXPULSÉS

La police de Buenos Aires a réprimé avec violence des manifestants ouvriers et des membres de partis d'extrême gauche venus protester lundi 21 avril contre l'expulsion des travailleurs de l'entreprise Brukman, située dans le quartier de Once, qui est l'équivalent du quartier du Sentier à Paris. Le choc entre la police et les manifestants a été très violent. On dénombre vingt blessés et une centaine d'arrestations.

L'entreprise Brukman fabrique des costumes pour hommes. Elle compte une cinquantaine de travailleuses qui assemblent les vêtements et quelques hommes chargés de la

milliers de personnes sont venues soutenir les travailleurs de Brukman.

Il y a quelques semaines, l'entreprise des céramistes de Zanon, elle aussi en pointe dans le mouvement des « récupérations d'entreprise », avait été également menacée, mais les pouvoirs publics avaient finalement renoncé devant la mobilisation.

Cette intervention musclée de la police survient à une semaine du scrutin d'une campagne électorale qui oppose le candidat péroniste Kirchner (le président intérimaire depuis la chute du gouvernement en décembre 2001, le péroniste

Les ouvrières de Brukman durant l'été 2002.



coupe du tissu. Abandonnée par ses propriétaires, les frères Brukman, l'entreprise a été relancée par ces travailleurs fin 2001. Depuis, le personnel parvenait à couvrir les frais et à se payer ses salaires, ce qui, dans la situation difficile que traverse le pays, n'était déjà pas si mal. Cette entreprise était l'une des entreprises phares du mouvement qui avait vu, depuis l'effondrement de l'économie, des dizaines d'entreprises, souvent petites mais pas toujours, être reprises par les travailleurs quand les patrons étaient défaillants.

Un juge avait statué sur le sort de l'entreprise en admettant une sorte de statu quo et proposant qu'on discute pour la suite sur l'avenir de l'entreprise. C'est un autre juge, à la demande des anciens propriétaires, qui a demandé l'intervention de la police. A la veille du week-end de Pâques, les quelques travailleuses présentes ont été expulsées au petit matin par la police. Cette initiative a entraîné le soutien des divers mouvements qui appuient ces « récupérations d'entreprise », des syndicalistes, les mouvements de chômeurs (les piqueteros) et des militants des diverses organisations d'extrême gauche. Plusieurs

Duhalde, ne se représente pas), mais aussi l'ex-président péroniste Menem et un candidat de la droite ultra-libérale Lopez Murphy. Plusieurs hypothèses circulent sur la raison de cette intervention policière. Beaucoup pensent qu'il pourrait s'agir d'une manœuvre de dernière minute qui pourrait entraîner la suspension des élections présidentielles, ce qui arrangerait Duhalde, qui ne serait pas mécontent de rester à son poste ou encore Menem qui n'est pas sûr de l'emporter face au candidat ultra-libéral Murphy qui promet de « recréer l'Argentine », mais qui a d'ores et déjà annoncé qu'il supprimera 250 000 emplois dans la fonction publique.

De toute façon, l'électorat populaire ne peut compter sur aucun des trois candidats qui ont le plus de chances de l'emporter. Les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces, comme l'avaient fait ceux de Brukman, qui espèrent encore pouvoir réoccuper leur lieu de travail, grâce à la mobilisation et aussi à la faveur de l'imbricatio juridique créé par l'action contradictoire des deux juges.

Jacques FONTENOY

L'association Calpa (Coordination de soutien aux luttes du peuple argentin), qui regroupe des Argentins de Paris, nous communique qu'elle appelle à un rassemblement de soutien aux travailleurs de Brukman, jeudi 24 avril à 18 h 30, devant l'ambassade d'Argentine (rue Cimarosa à Paris 16°).

## Grande-Bretagne

# LES MÉTHODES TERRORISTES DE L'ARMÉE ANGLAISE EN IRLANDE DU NORD

**Au cours du siège de la ville irakienne de Bassora, les généraux britanniques se sont maintes fois vantés de leur capacité à mater la population grâce à leur « expérience » acquise en Irlande du Nord. Or justement, la publication le 17 avril du rapport d'une commission d'enquête vient de jeter un éclairage qui, s'il n'est pas nouveau, n'en est pas moins révélateur sur la nature de cette « expérience ».**

C'est en 1989 que vit le jour la commission Stevens, du nom du haut fonctionnaire de police qui en fut chargé. Pat Finucane, un avocat connu pour avoir défendu nombre de militants nationalistes devant les tribunaux, avait été assassiné par l'UDA, un groupe de l'extrême droite protestante. Celui-ci avait publié des rapports top-secrets émanant de l'armée anglaise sur les faits et gestes d'individus connus pour leurs sympathies nationalistes, dont Finucane. Qui plus est, peu auparavant, un ministre de Thatcher, Douglas Hogg, avait dénoncé à la Chambre des communes « ces avocats qui sympathisent de façon indécente avec la cause de l'IRA ». Aux yeux d'une partie de l'opinion, la collusion entre l'UDA et l'État britannique dans l'assassinat de Finucane ne faisait pas de doute.

C'est pour étouffer le scandale menaçant que Thatcher mit en place la commission Stevens. Dans une certaine mesure, elle y parvint, jusqu'au jour de 1992 où un quotidien britannique révéla que le responsable aux renseignements de l'UDA au moment du meurtre, un certain Brian Nelson, était un agent infiltré de l'armée britannique. Non seulement Nelson avait été au courant des plans de l'UDA contre Finucane, ainsi que son supérieur direct dans l'armée britannique le colonel Gordon Kerr, mais il était le mieux placé pour les avoir inspirés !

Ces révélations relancèrent le scandale et l'enquête. Stevens, pourtant peu suspect d'hostilité envers l'armée, s'entêta face aux coups tordus des gouvernements successifs

pour le faire renoncer et malgré l'interdiction qui lui fut faite de publier ses conclusions. Cette interdiction fut confirmée par Blair, en 1998, malgré une injonction en bonne et due forme de l'ONU, alors que, par une sinistre ironie, il lançait au même moment ses bombardiers contre l'Irak dans l'opération « Renard du désert », au nom de la même ONU !

Ce n'est finalement qu'aujourd'hui, quatorze ans après les faits, qu'une version expurgée du rapport Stevens est enfin publiée. Ce n'est pas tout à fait par hasard. Brian Nelson a succombé à la maladie le 11 avril. Or c'était le dernier protagoniste en vie dans cette affaire, en dehors de la hiérarchie politique et militaire, qui se taira. Il n'y a donc plus personne pour en dénouer tous les fils.

Mais, même expurgé, le rapport Stevens révèle à quel point l'armée britannique s'efforça de manipuler l'UDA (et d'autres groupes similaires sans doute), non seulement pour éliminer des militants républicains, mais aussi pour semer la terreur et la haine dans la population, en dirigeant les tirs des gangs de l'UDA contre des gens dont le seul tort était d'être nés dans une famille catholique. A lui seul, Brian Nelson (et avec lui les services spéciaux de l'armée anglaise) aurait été directement responsable de 29 assassinats recensés. Auxquels il faudrait encore ajouter les dizaines d'autres dont il a désigné les cibles, du fait de son rôle au sein de l'UDA.

Cela n'empêche pas Kerr, le chef de Brian Nelson,

aujourd'hui général de brigade, de couler des jours paisibles comme attaché militaire à Pékin. Pas plus que cela n'empêche les politiciens, de tous bords d'ailleurs, qui depuis quatorze ans ont tout fait pour empêcher la vérité sur les opérations terroristes de l'armée britannique d'éclater au grand jour, de nier toute responsabilité. A commencer par Blair, lui qui, depuis le 11 novembre 2001, n'a cessé de poser au champion de la « guerre contre le terrorisme » de Bush. On voit pourtant qu'en Irlande du Nord comme à Bagdad, l'impérialisme n'a rien contre l'usage du terrorisme, pourvu que ce soit pour servir ses intérêts contre les peuples.

F. R.



### Au sommaire de lutte de classe n° 72 (avril 2003)

- **Irak**
    - La guerre de brigandage impérialiste
    - Dans la continuité d'un siècle de politique de domination impérialiste au Moyen-Orient
    - Eldorado et zone d'affrontement des puissances impérialistes
    - La Turquie et le conflit irakien
  - **France**
    - Le congrès de la CGT
  - **Tribune de la minorité**
    - Guerre contre l'Irak et rivalités impérialistes
- Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro**

## LES FABRICANTS DE JEUX VIDÉO PLEURENT, RAFFARIN LES CONSOLE

En visite au Futuroscope de Poitiers, Raffarin a annoncé une série de mesures en faveur de l'industrie française du jeu vidéo. Exonérations fiscales, aides de l'agence de l'innovation, créations de « fonds d'investissement de proximité », distribution de plus de 4 millions d'euros de subventions, voilà qui a su réjouir les employeurs du secteur. Le président du syndicat patronal s'est déclaré « très satisfait de la prise en compte de l'ensemble de ses dix proposi-

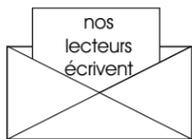
tions » par le gouvernement. Un vrai cri du cœur.

Le temps où les éditeurs de jeux vidéos étaient de petites entreprises est révolu depuis belle lurette. Les leaders français sont cotés en Bourse, emploient des centaines de salariés, possèdent des filiales à l'étranger et réalisent des centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires. On compte d'ailleurs parmi eux une filiale de Vivendi. C'est dire si les sommes généreusement accordées par Raffarin

tomberont sur des comptes en banque déjà bien remplis.

Quand les affaires vont bien, les patrons encaissent les bénéfices. Quand elles vont moins bien, ils vont pleurer misère auprès du gouvernement qui, sous prétexte d'aide à l'emploi, met aussitôt la main à la poche. Et pendant qu'enfants et adolescents rêvent dans le monde virtuel de leur Playstation, les éditeurs de jeux continuent, eux, de gagner à tous les coups un jackpot bien réel.

J. R.



## LE « TEMPS DE L'ENFANT »... ET CELUI DES LICENCIEMENTS

**M. Lefebvre, maire de la commune de Cergy, accompagné de l'un de ses adjoints, de l'inspecteur d'académie ainsi que du directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, a mené un débat sur « le temps de l'enfant » à la faculté de droit de Cergy, le jeudi 3 avril.**

Des ATSEM, employées dans les écoles de Cergy étaient présentes pour l'interpeller sur les 29 suppressions d'emplois (sur 112 postes) prévues pour la prochaine rentrée.

Les ATSEM (le plus souvent des femmes) assistent les instituteurs dans les classes de maternelles. Elles sont indispensables pour accompagner un enfant aux toilettes, le changer si « c'était trop tard ! », faire un câlin en cas de cafard, etc. Toutes ces petites choses qui font que les enfants s'adaptent plus facilement à l'entrée dans la vie scolaire.

Leur revendication est simple : maintien de « une classe, une ATSEM ». C'est le mot d'ordre que l'on pouvait lire sur leurs banderoles, lorsqu'elles se sont rassemblées devant la faculté, après être sorties de la réunion, écœurées du discours tenu par ceux dont dépendent leurs emplois. En effet, la décision est prise, les contrats à durée déterminée ne seront pas renouvelés pour 29 d'entre elles. Mais si l'on en croit le maire, leur situation n'est pas si dramatique, puisqu'elles pourront percevoir des indemnités de chômage !

Dois-je préciser que la couleur politique de l'équipe

municipale de Cergy est dite de gauche, étiquette PS ? Non, car je serai accusée de faire des amalgames !

Si les ATSEM s'étaient dispersées, après s'être donné rendez-vous au 25 avril, trois parents d'élèves soutenant leur revendication sont revenus dans la salle, et ont à nouveau interpellé le maire. La réponse donnée a été effarante de mépris ; pas de jaloux, tout le monde en a pris pour son grade !

Les ATSEM ne sont pas considérées comme qualifiées pour être entendues dans le cadre d'un débat concernant des problèmes pédagogiques. M. Lefebvre s'est fait un plaisir de rappeler que les enseignants étaient recrutés bac + 7, sous entendu que les ATSEM étaient bien présomptueuses de penser jouer un rôle au sein des écoles maternelles.

Quant aux enseignants, selon la même personne, l'absence d'ATSEM dans leur classe les obligera enfin à faire leur travail !

Enfin, ceux des parents d'élèves qui, présents à ce débat, ont argumenté en mettant notamment en valeur le lien affectif indispensable qui se créait entre les ATSEM et les enfants, se sont entendu répondre que la présence d'ATSEM dans les classes de grande section de maternelle est non seulement inutile, mais préjudiciable à l'acquisition des apprentissages !!!

Cette dernière réponse, à défaut d'être satisfaisante, a au moins le mérite d'être claire : les emplois, ça coûte cher, on va donc en supprimer, et nous expliquer que c'est

pour notre bien !

S'il était encore besoin de faire la preuve d'une sois-disant gauche et d'une droite marchant main dans la main, l'exemple de ce qui se passe actuellement à Cergy est probant : une administration d'État (inspection académique) dirigée par un gouvernement de droite apportant des arguments pédagogiques à des élus de gauche, pour leur permettre de faire pointer au chômage 29 personnes supplémentaires ; mais comme a répondu l'un des intervenants : 29 suppressions d'emplois « *mais ça n'est pas mon problème !* »...

Une lectrice  
(Cergy-Pontoise)

En vente  
en librairie

**La véritable  
histoire de  
Lutte Ouvrière**

Par Robert Barcia,  
alias Hardy

Entretiens avec  
Christophe  
Bourseiller



Editions Denoël Impacts  
prix : 17 euros

La Poste - Paris

## SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PROGRAMMÉES

La direction de La Poste a annoncé dans un bureau parisien, celui du 6<sup>e</sup> arrondissement, une réorganisation de la distribution du courrier. Cette réorganisation entraînerait la suppression de 28 positions de travail sur 104, rien qu'à la distribution, et de dix autres positions dans les autres services de ce bureau.

La direction parisienne de La Poste ne fait pas mystère de son intention de procéder systématiquement à ce genre de réorganisation, dans tous les bureaux, tous les centres et tous les services parisiens qui seront frappés les uns après les autres. Au bas mot c'est une suppression de 25 % des effectifs qu'elle envisage et entend nous imposer. Cela pourrait impliquer un millier de suppressions de postes, autant d'épées de Damoclès sur l'emploi des postiers contractuels, et une aggravation des conditions de travail de tous.

La mécanisation du tri est un bon prétexte pour La Poste pour revoir à la baisse l'ensemble des effectifs, et pour supprimer au passage la deuxième tournée de distribution qui existe encore en principe à Paris, bien que le manque de personnel entraîne trop souvent sa suppression de fait. Le comble, avec la mise en place de cette « tournée unique », la

direction a inscrit dans son projet la suppression des repos du samedi (un samedi de repos sur deux pour chaque facteur), et leur remplacement par des repos le lundi. Pour couronner le tout les six jours de congés annuels dit d'ARTT devaient être supprimés à tout ceux qui en bénéficient, à commencer par les facteurs du 6<sup>e</sup> arrondissement.

L'ensemble des organisations syndicales ont appelé les services de distribution du courrier de Paris à faire grève à partir du lundi 28 avril contre les projets de la direction. Et bien que celle-ci ait commencé à reculer, en ce qui concerne le bureau de Paris 6<sup>e</sup>, sur les mesures les plus provocantes concernant les jours de repos, elle maintient pour l'instant l'essentiel de ses plans, non seulement à Paris 6 et pour l'ensemble de la distribution parisienne mais aussi dans tous les autres services à Paris comme en province. Partout La Poste ferme des centres et des services. Rien qu'à Paris, cinq centres de tri du courrier doivent fermer dans les prochains mois !

Alors face à cette situation, face aussi aux attaques plus générales sur les retraites, une riposte des salariés la plus large et la plus déterminée possible est indispensable.

## Fête de Lutte Ouvrière à Marseille

Dimanche 18 mai  
à partir de 11 h 30

Parc de Valabre à Gardanne  
Navette de bus, gratuite,  
à partir de la gare routière  
Saint-Charles à Marseille

## Les brochures du Cercle Léon Trotsky

**LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière**

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

**L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME**

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro par brochure.  
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

## Hôpital Saint-Jean-de-Dieu Vénissieux (Rhône)

**Hôpital privé, participant au service public hospitalier pour la psychiatrie, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Vénissieux a une capacité de 500 lits et emploie un millier de salariés. Les restrictions budgétaires des différents gouvernements qui se sont succédé ont donné lieu, comme dans tous les hôpitaux, à des fermetures de services, de lits, à la sous-traitance d'une partie de l'activité de la blanchisserie et même à la fermeture de l'école d'infirmiers de l'hôpital. Le recours à la sous-traitance et la précarité se développent.**

Dans ce contexte dégradé, la direction a annoncé au CE les mesures qu'elle envisageait pour

réduire le déficit budgétaire : intérim zéro (alors que certains services tournent avec deux IDE titulaires, les autres étant soit en CDD ou intérimaires), pas de remplacement systématique des départs, gels de postes, passage de l'ensemble des services à un effectif de 10 infirmiers et 3 aides-soignants au lieu de 11 infirmiers actuellement.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Le 24 mars tout le personnel d'un service s'est mis en grève, appelant l'ensemble du personnel à une assemblée générale pour le lendemain. Dans le même temps, nous apprenions que la direction n'avait dévoilé qu'une partie de son projet et qu'elle préparait un plan d'économies supplémentaires consistant à fermer un service et une structure extérieure travaillant sur le placement familial, et à fusionner deux petites unités, tout

ceci avec pour conséquence un risque de plan social.

Le lendemain à l'assemblée générale, qui a réuni une centaine de personnes, il y avait de l'ambiance. Il a été décidé d'appeler à un débrayage pour aller demander des comptes à la direction.

Le 31 mars, nous étions plus de 200 à envahir le bureau de la direction. L'ambiance était à la colère, l'indignation et la détermination à combattre ce projet. A cette assemblée, décision a été prise de se retrouver tous le 11 avril, pour accueillir les représentants de la commission de gestion de l'hôpital où la direction présentait son plan.

Le jour dit, nous étions une centaine au portail avec tracts et banderoles, pour « accueillir » les élus politiques, les

représentants des tutelles financières. Pendant que ces messieurs décidaient de notre sort, nous étions réunis en assemblée et, à 250, nous nous sommes invités à cette commission au moment où ils partaient déjeuner. Ils ont été obligés de tous nous recevoir. Notre détermination les a obligés à reporter le vote du plan d'économies à la session de juin.

Tout en annonçant une démarche auprès de l'ARH et du ministère pour demander une rallonge budgétaire, la commission a quand même mandaté le directeur pour trouver « *un plan d'économies pour sauvegarder l'outil de soins* ». Personne n'est dupe, tout le monde a bien compris que le but est de s'en prendre à d'autres secteurs de l'hôpital, comme la logistique

ou les personnels administratifs.

Le personnel était content de s'être retrouvé aussi nombreux et d'avoir pu exprimer sa colère, mais rien n'est encore gagné. Les assemblées générales sont prévues car nous sommes toujours déterminés à ne pas laisser faire.

Fermer des lits, supprimer des postes dans la psychiatrie publique a pour conséquence que les patients se retrouvent soit en prison, soit à l'Armée du Salut. Cela est d'autant plus choquant que, dans le même temps, le privé lucratif prospère. Une clinique psychiatrique privée lucrative de 160 lits est en construction dans l'agglomération lyonnaise. Cette clinique appartient au groupe ORPEA, qui possède déjà près de 5 000 lits dans le pays !

## La Poste

# ENCORE MOINS DE SERVICE PUBLIC EN MILIEU RURAL

**Au nom de la rentabilité, La Poste prévoit de fermer des milliers de bureaux, 5 000 sur 17 000 en deux ans, selon le syndicat FO. Certains seraient remplacés par des services réduits chez un commerçant, d'autres par une agence postale aux frais des habitants de la commune, tant que ceux-ci en supportent la charge. Une telle politique n'est pas nouvelle, mais le gouvernement entend lui donner un coup d'accélérateur.**

Cela fait déjà des années que La Poste ne veut plus entendre parler d'usagers, mais seulement de « clients » : les petits, qui ne sont vraiment pas intéressants, et quelques grosses entreprises, qu'elle bichonne. Et maintenant, c'est l'expression « bureau de poste » qui est en passe de devenir tabou : il faudrait dire « point de contact » ! La différence, c'est que La Poste inclut dans ses fameux « points de contact » les annexes des bureaux de poste, les buralistes qui font office de bureau de poste rural, et aussi les agences postales communales. L'objectif, c'est de garder des bureaux de poste uniquement là où ils sont « rentables ». Et la direction montre du doigt 6 300 bureaux (37 % du total) qui ne récoltent que 12 % de l'argent déposé sur les comptes chèques postaux ou dans les



Une image qu'on ne trouvera bientôt plus que dans les musées ?

livrets de caisse d'épargne et ne représentent que 8 % du total des ventes des guichets. Pour La Poste, il n'est pas question d'apprécier le service rendu, mais de mesurer le « surcoût ». Et tant pis si ces bureaux de poste sont, avec l'école et quelques autres services publics, déterminants pour que la population puisse continuer à vivre dans la commune.

Pour prouver la « non-rentabilité » d'un bureau de poste, La Poste commence par réduire les horaires d'ouverture du bureau, ce qui tend naturellement à écarter une partie des usagers qui ne peut plus s'y rendre. Ensuite, elle

transforme le bureau tenu par un receveur en « bureau annexe ». Ce qui implique que, contrairement au receveur, l'agent qui tient le bureau n'est pas remplacé lorsqu'il est absent, malade ou en congé. Si bien que le bureau annexe reste ainsi fermé plusieurs jours, ce qui, outre la gêne sur le moment, a pour effet de détourner encore un peu plus les gens.

L'étape suivante consiste à fermer le bureau de poste. Si celui qui en avait la charge était un salarié avec un contrat à durée déterminée, et de seulement quelques heures par jour, comme il en existe en proportion croissante à La Poste, elle

le licencie sans aucune formalité : il lui suffit de ne pas renouveler le contrat. Dans certaines communes, La Poste demande alors à un commerçant d'effectuer certaines tâches comme la vente des timbres (et surtout des « produits » plus chers tels que les prêt-à-poster) moyennant une commission modeste, en général 130 euros par mois. Dans d'autres endroits, La Poste exerce un véritable chantage auprès de la municipalité : soit le bureau ferme purement et simplement, soit le Conseil municipal accepte qu'il soit transformé en « agence postale communale » en prenant en charge les locaux, étant

entendu qu'aucun postier ne fera plus le travail du guichet. Pour tenter de faire avaler la pilule, La Poste assure le salaire de l'employé communal pendant trois ans. Mais ensuite, l'essentiel de la charge de personnel reposera sur la commune, en plus de celle du local. La charge pouvant être fort lourde pour les communes, ce seront peut-être elles qui seront amenées à fermer le bureau. La Poste aura réussi à faire endosser la responsabilité de la fermeture à la commune.

Heureusement, une telle politique rencontre l'opposition des salariés de La Poste et des habitants qui la refusent. Le mensuel *Que Choisir ?* cite un village de Haute-Saône de 360 habitants, Fouvent-Saint-Andoche, qui est parvenu à maintenir son bureau. Avec le soutien des habitants, le Conseil municipal a refusé de reprendre le bureau et, au bout de près d'un an de lutte et de tractations, La Poste a fini par renoncer à fermer, en restreignant cependant les jours d'ouverture.

Et ce n'est qu'un exemple. Cette politique mériterait une riposte d'ensemble. Tandis qu'en ville les queues au guichet s'allongent, dans bien des petites communes le service public disparaît, avec partout une aggravation des conditions de travail et des restrictions d'emplois qui augmentent encore le chômage.

Jean SANDAY

## GIAT Industries (Saint-Chamond, Loire)

# RIEN N'EST RÉGLÉ

**Le mercredi 16 avril, c'est à environ trois mille que les travailleurs de GIAT Industries des différents sites se sont retrouvés à Paris, d'abord devant le lieu de réunion du comité central d'entreprise, dans le quartier Montparnasse, puis devant le ministère de la Défense. Visiblement, le projet de la direction et du gouvernement de supprimer 3 940 emplois sur les 6 350 de l'entreprise, avec la fermeture de trois usines, dont celle de Saint-Chamond, n'est pas passé auprès du personnel.**

La réunion du CCE a été des plus brèves, la direction annonçant dans les trente minutes qu'elle acceptait l'ouverture d'une négociation à partir du 24 avril, sur un accord de méthode. Personne ne sait très bien ce que cela peut signifier, mais les dirigeants syndicaux (CGT, CFDT, FO et CGC) ont présenté immédiatement cette proposition comme une victoire. Une bonne partie des manifestants la perçurent aussi de cette façon et commentaient : « *Au moins, on n'est*

*pas venus pour rien.* » Les mêmes responsables indiquaient qu'à leur avis, la lutte devrait se continuer sous d'autres formes.

La manifestation se formait alors pour aller jusqu'au ministère de la Défense, en un cortège coloré et bruyant. Reçus par des conseillers de la ministre, les dirigeants syndicaux en sortaient plus tard, alors que la manifestation s'était dispersée pour permettre le retour des manifestants, en indiquant qu'ils avaient eu une promesse d'une réunion entre eux et des responsables de la Direction Générale de l'Armement « *avant toute reprise des réunions de CCE à GIAT Industries* ». Le commentateur de la CGT, dans un tract du lendemain, était « *Un espace de négociation est ouvert* » et, à propos de cette réunion avec la DGA : « *C'est une information vitale pour construire un projet alternatif au plan de la direction. Pas question de s'enfermer dans une quelconque négociation d'un plan.* »

Les choses vont-elles se passer comme cela ? Les quatre fédérations des industries d'armement, celle de la CGT en particulier, se disent fortes d'avoir des propositions sérieuses à faire en matière de fabrications. Ce n'est probablement pas

une position de départ bien avantageuse alors qu'il s'agit de défendre les intérêts des travailleurs en priorité, au lieu de se mettre à la place du gouvernement ou de la direction et de leurs soucis en matière de fabrications militaires.

Mais surtout, les syndicats ont saisi cette possibilité de présenter ces négociations comme une victoire, alors qu'il n'y a pas un millimètre de ligne de changé, pour le moment, dans le projet de la direction du GIAT Industries et du gouvernement.

Les travailleurs, au sortir de la manifestation, semblaient plutôt satisfaits, disant : « *C'est rudement bien ce qu'on a fait.* » Certains pensaient que cela pouvait leur éviter d'avoir à se lancer dans un mouvement de grève, sur une période qui risquait, à leurs yeux, d'être longue.

Le jeudi matin 17 avril, à l'usine de Saint-Chamond, un seul des deux piquets se remettait en place, beaucoup de travailleurs n'étaient pas là et, parmi les présents dans les services, les propos sur les décisions à prendre étaient prudents. Rappelons que, depuis le 7 avril, date d'annonce du projet de la direction, aucun travail n'est effectué, des piquets aux portes

filtrèrent les entrées, des actions ont lieu tous les jours après l'assemblée générale mais, formellement, personne n'est en grève et le personnel demande et compte bien qu'il n'y ait pas de retenues sur la paye.

A l'assemblée générale de l'après-midi, tout le personnel était présent, y compris des chefs de service qui s'étaient fait remballer par les piquets les jours précédents. Les responsables des quatre syndicats prenaient la parole, parlant de « *pas en avant* » et proposant de reprendre le travail normalement. Ils annonçaient ensuite la tenue de forums de discussion dans les ateliers et services dans les jours à venir, puis une journée d'action sur tout le GIAT le jeudi 24, date de démarrage des négociations, et une manifestation interprofessionnelle à Saint-Chamond pour le vendredi 25. Plusieurs travailleurs intervinrent pour souligner l'opportunité d'organiser une manifestation interprofessionnelle en même temps que le CCE et sur les initiatives à prendre tous les jours afin de maintenir la pression. D'autre intervenants protestèrent contre la présence dans l'assemblée d'une maîtrise antiouvrière, affirmant qu'il ne

serait admis aucune attitude revancharde de la part de cette maîtrise. Il fut aussi proposé l'organisation d'une journée portes ouvertes pour le jeudi 24. A toutes ces propositions les responsables répondirent en répétant ce qu'ils avaient dit et, finalement, la quasi-totalité de l'assemblée approuva les propositions syndicales.

Mardi 22, après le week-end de Pâques, il n'y avait toujours aucune production qui sortait. A l'atelier NBC, la direction est intervenue à deux reprises avant de pouvoir faire ouvrir la porte, mais cela ne change rien : il n'y a que le chef de service et son adjoint qui prétendent faire quelque chose.

La manifestation interprofessionnelle annoncée pour le vendredi 25 a été annulée : les syndicats préfèrent rencontrer ce jour-là les députés et sénateurs du département. On doute que cette énième entrevue apporte plus que les précédentes. Mais, en tout cas, les travailleurs de GIAT Saint-Chamond expriment clairement que, pour eux, rien n'est réglé.

Correspondant LO

## BOUSSAC Husseren-Wesserlin (Haut-Rhin)

# 230 SALARIÉS QUI NE VEULENT PAS ÊTRE JETÉS À LA RUE

L'usine Boussac est implantée tout au fond de la vallée de Thann, sur le versant alsacien des Vosges. Elle fabrique du tissu, tissage et impression. Le 21 janvier, la direction a annoncé 155 suppressions d'emplois sur deux usines, à Nomexy et à Husseren-Wesserlin. Le 31 mars, la liquidation totale de l'usine de Husseren-Wesserlin a été prononcée, condamnant au chômage les 230 travailleurs restant à l'effectif. Ainsi le groupe Boussac, un empire du textile, cesse toutes ses activités dans la région.

Dans cette vallée « enclavée », à une heure de Mulhouse ou de Belfort, la fermeture de l'usine est ressentie par tous les habitants des villages alentour comme une catastrophe.

Les 230 nouveaux licenciés, rejoints par les 50 licenciés de janvier, réclament une prime de licenciement supplémentaire, « extra-légale », de 15 000 euros comme Métaleurop. Pour l'instant, l'État aurait



Les travailleurs de Boussac vendent eux-mêmes le tissu qu'ils ont fabriqué.

accepté de rajouter 2 000 euros par salarié... pour la cellule de reclassement, pas pour les licenciés !

Les Boussac en sont à leur cinquième semaine de lutte. Le

journal télévisé régional a bien couvert leurs actions et la télévision nationale a fait un reportage à un journal de 20 heures.

Les trois premières semaines, ils ont occupé l'usine. Ils

ont bloqué plusieurs fois la route nationale de la vallée, sont allés dans les sous-préfectures et préfecture du département, ont rendu visite aux députés, sénateurs du coin. Le

week-end de Pâques, composé de quatre jours fériés en Alsace, ils ont organisé une braderie des tissus dans le local de vente de l'usine dans le village. Durant les quatre jours, la file d'attente pour entrer dans le « magasin » courait jusque 50 mètres sur la route. À la buvette on entendait des réflexions : « *Si je connais Boussac ! Ma grand-mère y travaillait déjà !* » Les travailleurs en lutte avaient pour objectif de gagner 1 000 euros par salarié avec ces quatre jours de « braderie ». Car comme le disait un délégué de l'usine, « *ce tissu, c'est nous qui l'avons fabriqué. Il est à nous.* »

Les Boussac se retrouvent les mardis et vendredis pour des actions. Les reclassements, ils n'y croient pas. Et ils n'acceptent pas de quitter l'usine avec 8 000 euros de prime de licenciement après vingt ans d'ancienneté ou 15 000 euros avec trente ans. Alors, ils continuent.

## Alstom-Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire

# Non-paiement des salaires et travail clandestin LA LUTTE DES TRAVAILLEURS GRECS ET PORTUGAIS A PAYÉ !

**Jeudi 20 mars, les 25 travailleurs grecs d'Ippokampos, soutenus par la CGT, entraînent en grève pour obtenir le paiement de plus de quatre mois d'arriérés de salaires (entre 10 000 et 25 000 euros chacun). Cette entreprise sous-traitante grecque n'étant plus en mesure d'assurer quoi que ce soit, ils se sont alors retournés contre Alstom, le donneur d'ordres et le bénéficiaire du travail qu'ils effectuent à bord des paquebots aux Chantiers de Saint-Nazaire (cf. LO n° 1809).**

Après trois semaines et demie de grève, de manifestations auprès des pouvoirs publics et de blocage d'une partie de l'approvisionnement du site, la direction des Chantiers qui ne voulait pas entendre parler de cette solution a dû céder, au moins partiellement. Le 11 avril, usant de tout ou partie des sommes dues au patron d'Ippokampos,

elle remettait à chacun des travailleurs un chèque représentant 41 % des sommes qui leur étaient dues. Mais après la rupture du contrat entre Alstom et Ippokampos et une semaine supplémentaire d'efforts vains pour pouvoir encaisser ce chèque sur place, ils ont dû rentrer en Grèce. Ils attendent maintenant pour le 28 avril le jugement du tribunal des prud'hommes, qui devrait se prononcer pour ou contre le paiement par Alstom du reste des sommes dues.

Dans le même temps, trois ouvriers portugais ont rejoint la lutte des Grecs. Ils travaillaient à bord de paquebots comme le *Queen Mary 2*, présenté partout comme « un rêve en construction », en bout d'une chaîne de sous-traitance en cascade. Recrutés au Portugal en début d'année, ils disposaient d'un badge d'accès au chantier naval mais ils n'avaient jamais signé de contrat de travail et depuis deux mois ils ne percevaient aucun salaire, si ce n'est quelques « avances » en liquide pour

*pouvoir se nourrir.*

Coude à coude avec les travailleurs grecs, ils ont manifesté, porté plainte au commissariat, alerté la presse et demandé à plusieurs reprises des comptes à l'inspection du travail et au sous-préfet.

La détermination des travailleurs en lutte et l'odeur nauséabonde des scandales à répétition qui commençait à se répandre largement ont permis (au bout de quinze jours de bagarre) aux travailleurs portugais de voir leurs salaires intégralement payés, y compris les jours de grève.

Malgré les charrettes de licenciements d'intérimaires (embauchés, eux, en France) qui se succèdent depuis plusieurs semaines, ces victoires ont été saluées par nombre d'ouvriers.

Car Alstom a depuis quelques années instauré une sous-traitance en cascade, avec des appels d'offres pour des marchés toujours plus tirés vers le bas.

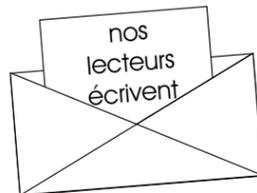
Ce système, en multipliant les boîtes plus ou moins banca-

les, voire véreuses, organise un accroissement sensible de l'exploitation de tous les travailleurs, depuis les méthodes « classiques » d'augmentation de la productivité (annualisation, travail en 1x8, 2x8, 3x8, VSD, chasse aux « temps morts » et à la « non-valeur ajoutée ») en passant par la dégradation des conditions de travail, la multiplication de la précarité, l'allongement des journées de travail et la baisse des salaires pratiqués, jusqu'au

travail purement et simplement non payé.

Après la lutte et le succès des travailleurs indiens d'AVCO, ces nouvelles grèves (même relativement isolées) victorieuses (même partiellement) constituent une première et un événement d'importance à Saint-Nazaire. Au-delà des frontières et des différences de langue, elles ont suscité le respect et un soutien moral de nombre de travailleurs français des Chantiers et au-delà (par exemple lors des manifestations pour la défense des retraites ou contre la guerre en Irak). À leur échelle, démonstration a été faite que la classe ouvrière est plus que jamais une classe internationale, capable de se défendre dans des conditions difficiles contre des grands groupes comme Alstom, et du même coup de mettre à mal leur politique d'aggravation de l'exploitation de l'ensemble des travailleurs.

Correspondant LO



## TÉLÉPHONE COUPÉ SANS SOMMATION

Je vous écris pour faire part d'une mésaventure qui m'est arrivée avec France Télécom, et qui est je crois significative des pratiques de cette entreprise.

Suite à une lettre de rappel pour non-paiement d'une facture, j'ai renvoyé un chèque à France Télécom... Et là, surprise : un beau matin, ma ligne était coupée ! Plus moyen ni d'appeler, ni même de recevoir un coup de fil. Auparavant, dans ce genre de cas, France Télécom commençait par mettre la ligne en service restreint : on pouvait recevoir des appels, mais lorsqu'on composait un numéro, un message prévenait qu'il y avait un problème. Cela laissait le temps de se retourner, de contacter son agence et de régler le problème. Mais depuis septembre, France Télécom a décidé de se passer des sommations : avec l'utilisateur qui n'a pas payé à temps, elle tire d'abord, elle discute ensuite. On imagine quelles conséquences cette nouvelle procédure va entraîner dans certains cas. Pour un simple chèque en retard de quelques dizaines d'euros, suite à un oubli, à une erreur de La Poste ou d'une banque, une personne âgée ou malade peut se retrouver ainsi totalement privée de téléphone du jour au lendemain !

Evidemment, non seulement France Télécom ne prévient plus les abonnés que leur

ligne va être coupée, mais elle ne les a pas non plus prévenus qu'elle changeait ses règles de conduite.

Quant à la suite des événements, elle est de la même eau. Auparavant il suffisait d'appeler son agence commerciale : l'employé pouvait juger si l'abonné était de bonne foi, et si le défaut de paiement était un simple retard, auquel cas il rétablissait tout de suite la ligne. Maintenant, c'est fini. Les seules prérogatives de ces employés sont d'une part, dans le meilleur des cas, de remettre éventuellement la ligne en service restreint, d'autre part, de se faire invectiver à longueur de journée par des usagers mécontents, qui s'en prennent au seul interlocuteur disponible. Quant à la ligne, elle ne peut être remise en service complet qu'à réception effective du paiement, ce qui peut prendre un certain temps.

Et bien sûr, cerise sur le gâteau, toute remise en service de la ligne donne lieu à une facturation supplémentaire !

A la Bourse, France Télécom engloutit des milliards d'euros dans un Monopoly grandeur nature. Mais avec les petits usagers, c'est la mesquinerie et l'arbitraire qui règnent.

L. B. (Paris)

## Clermont-Ferrand

# LA FNAC ET « LES VOLCANS » EN LUTTE POUR DE MEILLEURS SALAIRES

**Une partie des 120 employés de la FNAC de Clermont-Ferrand ont débrayé à l'occasion d'un appel intersyndical et national à la grève. Les employés des Volcans, l'autre grande librairie clermontoise, se sont joints au mouvement pour la même raison : obtenir une augmentation de salaire.**

La journée d'action était lancée par l'intersyndicale des relais FNAC, regroupant les magasins de province. La revendication porte sur une augmentation uniforme de 60 euros pour tous, ainsi que des créations d'emplois à hauteur de 5 % de l'effectif.

L'absence de négociation a incité les syndicats à lancer un appel à la grève. La direction a proposé une prime de vacances

de 150 euros brut, soit quatre fois moins que celle versée à la FNAC de Lyon depuis plusieurs années. Seule cette FNAC de Lyon est pratiquement alignée sur celle de Paris. Les salariés dénoncent le système de Pinault, qui possède aussi le Printemps, la Redoute, etc., qui consiste à accorder une prime variable selon le chiffre d'affaires par magasin.

Leur mouvement a coïncidé avec celui des salariés des Volcans, en lutte aussi pour les salaires. Ceux-ci sont une cinquantaine, que la direction divise en quatre catégories. Les salaires varient de 934 euros net, pour un vendeur diplômé, à 1 262 euros pour un cadre avec vingt ans d'expérience et responsable de plusieurs rayons, sans compter ceux sous contrat précaire qui travaillent à temps partiel.

Le mécontentement est

d'autant plus justifié que les bénéfices sont considérables. Les Volcans font partie du groupe « Les librairies du savoir » qui ont un réseau de plus de trente magasins en France et en Belgique. Les employés clermontois ne sont pas les seuls à revendiquer. Ceux de chez Arthaud à Grenoble et du Forum du livre à Nantes, qui font partie du même groupe, ont eux aussi fait des mouvements de grève pour les mêmes raisons.

Avec leurs collègues de la FNAC, ceux des Volcans se sont retrouvés devant le centre commercial de Jaude, au centre de Clermont, où ils ont distribué un tract et discuté avec les passants. La presse s'est fait l'écho de leur action, et le très bon accueil reçu les a encouragés à maintenir leur revendication salariale. A suivre...

## Expulsions

# TROIS PERSONNES INCULPÉES

Alors même que Sarkozy s'apprête à durcir la loi Chevènement qui limitait déjà les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, les expulsions des immigrés en situation irrégulière se multiplient.

Heureusement, cela ne se passe pas toujours dans l'indifférence. Ainsi, jeudi 17 avril à l'aéroport de Roissy, trois passagers d'un charter en direction de Bamako ont protesté contre l'expulsion musclée de sept Maliens, conduits de force dans l'avion. Pour réponse, la police a débarqué tous les passagers. Les trois contestataires ont été placés en garde à vue dans les locaux de la Police des Frontières, en compagnie de quatre Maliens qui s'étaient plaints des brutalités subies et du vol de leurs économies par

les policiers. L'avion est reparti avec une demi-journée de retard et les trois passagers qui avaient protesté sont poursuivis pour « entrave à la circulation d'un aéronef ». Ils risquent 37 500 euros d'amende

et cinq ans de prison.

La mise en place de la politique de Sarkozy se traduit par un pouvoir accru des policiers et remet en cause le droit à qui-conque de contester leurs méthodes.



Manifestation à Roissy en août 1996, contre les rapatriements policiers.

## Bordeaux-Mérignac

# 91 SANS-PAPIERS KURDES OCCUPENT UNE ANCIENNE GENDARMERIE

Depuis plus de trois semaines, à Bordeaux, 91 sans-papiers kurdes de Turquie ont entamé un mouvement pour réclamer le statut de réfugiés politiques.

Ils ont entre 19 et 52 ans. Certains sont en France depuis plusieurs années, d'autres sont arrivés plus récemment. Certains font leur première demande d'asile, d'autres sont toujours en attente d'une réponse ou bien ont épuisé tous les recours, d'autres encore sont sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Tous ont fui le sort que l'État turc fait aux Kurdes et ils demandent un nouvel examen de leur situation, en raison du fait que la guerre en Irak va renforcer la répression dont sont victimes les Kurdes de Turquie.

Après avoir campé pendant seize jours sur des places publiques de Bordeaux, dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables (pluie, froid, rafles de police, arrestation et expulsion de quatre d'entre eux vers la Turquie) et devant l'attitude intransigeante de la préfecture de la Gironde pour régulariser leur situation et leur accorder des papiers, les sans-papiers kurdes de Bordeaux ont investi le soir du 13 avril une ancienne gendarmerie désaffectée sur la com-

mune de Mérignac. Ils y ont entamé aussitôt une grève de la faim qu'ils poursuivent à plus de 80.

Ce bâtiment appartient au Conseil général de la Gironde, à majorité de gauche. Jugeant qu'il était impossible de laisser les sans-papiers dans la situation où ils se trouvaient, un des vice-présidents du Conseil général, membre du PC, a décidé de soutenir le mouvement et a œuvré pour que l'eau et l'électricité soient rétablies dans ce local désaffecté. Le préfet, de son côté, semble avoir pris son parti de la situation en déclarant qu'il ne ferait pas intervenir la police dans des locaux appartenant au Conseil général, mais en ajoutant que la préfecture ne servira pas d'intermédiaire avec les services de l'OFPRA (Office de Protection des Rapatriés et Apatrides) susceptibles d'accorder le statut de réfugiés politiques réclamé par les Kurdes.

Quant à la mairie socialiste de Mérignac, si elle a accepté les premiers jours de prêter quelques chaises et quelques tables pour meubler le local, elle a vite changé d'attitude et se refuse désormais à venir en aide aux grévistes de la faim. Au contraire, elle se fait l'écho de prétendues plaintes des rive-

rains, alors que les grévistes et le comité qui les soutient ont bien pris soin de visiter le voisinage, qui leur fait bon accueil.

Nelly Malaty, conseillère municipale Lutte Ouvrière de la commune de Mérignac, a déclaré dans un communiqué : « En leur refusant ces papiers, le gouvernement les maintient dans la précarité, dans la clandestinité et les livre pieds et poings liés à l'exploitation sans frein d'un certain nombre de patrons. En leur refusant ces papiers, le gouvernement les maintient dans la menace permanente d'une expulsion. Ceci est inacceptable ! » Et notre camarade a appelé à « soutenir les initiatives de ces 91 travailleurs dans leur lutte pour obtenir des papiers pour pouvoir vivre dignement ici ».

Pour le moment, après plus d'une semaine de grève de la faim où ils ont perdu déjà entre cinq et huit kilos, les grévistes préparent leurs dossiers. Ils souhaitent que l'OFPRA vienne à Mérignac pour leur accorder des papiers, comme cela s'était produit pour 27 Kurdes qui avaient fait une semblable grève de la faim pendant 37 jours à Bordeaux au début de l'année.

# MANIFESTONS POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Les préfets continuent de rejeter les demandes de régularisation de dizaines de milliers de sans-papiers. Les centres de rétention se remplissent, sans que l'on sache dans bien des cas ce qui s'y passe. Des expulsions individuelles ou par charters entiers se multiplient. Le gouvernement durcit les conditions d'obtention de cartes de séjour de dix ans. Il menace de sanctions et de poursuites judiciaires ceux qui aident les sans-papiers à se maintenir sur le territoire.

La situation qui est faite depuis des années aux sans-

papiers est une injustice scandaleuse. Le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy l'aggrave encore.

C'est pourquoi Lutte Ouvrière appelle à participer à la manifestation nationale organisée par la Coordination nationale des sans-papiers qui partira

**Le samedi 26 avril à 14 heures à PARIS place du 18-Juin-1940 (angle de la rue de Rennes) Métro Montparnasse-Bienvenue**

## Manifestation du 17 octobre 1961

# AU PLACARD POUR AVOIR DIT LA VÉRITÉ

Deux responsables des archives municipales de Paris viennent d'obtenir réparation devant le tribunal administratif. Pour avoir dit la vérité sur l'ampleur de la répression de la manifestation antialgérienne du 17 octobre 1961, on leur avait reproché un manquement à leur « devoir de réserve » de fonctionnaires. Ils avaient été menacés de sanctions disciplinaires et pénales. En tout cas, on les avait démis de leurs responsabilités et mis « au placard ».

Leur seul « délit » était d'avoir témoigné en justice en 1999 contre Papon, préfet de police à Paris en 1961. Celui-ci avait alors intenté un procès à Jean-Luc Einaudi, historien qui a contribué à faire connaître la vérité sur cette journée du 17 octobre 1961, pour complicité de diffamation à son égard. Papon ne supportait pas que celui-ci ait, dans un journal, qualifié de « massacre » la répression de la manifestation des Algériens de ce jour-là, opérée par « des forces de l'ordre agissant sous les ordres de Maurice Papon ».

Papon n'avait pas obtenu satisfaction et Jean-Luc Einaudi avait été relaxé. Car comment qualifier autrement que de « massacre » une répression qui fit au moins des dizaines de victimes, mitraillées, le crâne fracassé ou noyées dans la Seine par des forces de police déchaînées et couvertes par leur hiérarchie, à la tête de laquelle se trouvait Papon ?

La presse de l'époque, complice, s'était peu étendue sur l'événement. Le « silence et l'oubli » avaient rapidement

recouvert le souvenir de ce 17 octobre 1961. Il fallut l'obstination de quelques-uns pour rétablir la mémoire et la vérité. Les deux archivistes avaient seulement confirmé que, selon les archives judiciaires dont ils étaient gardiens, mais dont jusque-là la communication avait été refusée, les victimes recensées ce jour-là avaient été bien plus nombreuses que ce que la police et ses chefs avaient osé prétendre.

Que ces deux archivistes obtiennent réparation aujourd'hui est bien la moindre des justes. Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Ils avaient été sanctionnés sous l'ancienne municipalité de droite de Tiberi. Depuis le remplacement de celui-ci par Delanoë, ils sont restés dans le placard où les précédents les avaient mis. Et il faut le résultat du tribunal administratif et la publicité faite autour de lui, pour qu'enfin des propositions leur soient faites.

Le fait que des individus dérogent avec courage à ce « devoir de réserve », qui en l'occurrence n'est qu'un devoir de taire la vérité, n'est donc pas fait pour plaire à des notables de droite ni à ceux d'une certaine gauche. Et cela d'autant plus sans doute qu'il s'agit de pratiques d'un État que ces gens-là servent et vénèrent, et d'un sujet, la guerre d'Algérie, dans lequel les ancêtres politiques de ces gens-là furent solidaires pour mener une politique de répression, en Algérie comme en métropole, avec tous les mensonges nécessaires pour la masquer.

Michel ROCCO